

La grève du rail sévit maintenant dans l'Ouest

par Denis MASSE

Le scénario imaginé par les dirigeants syndicaux des cheminots non-itinérants pour obtenir une hausse immédiate de 53 cents l'heure, se poursuit inexorablement aujourd'hui alors que la grève tournante s'est déplacée de l'Ontario aux Rocheuses et à la côte du Pacifique.

Cette fois, l'arrêt de travail touchera environ 8,000 employés et durera 66 heures, prenant fin à minuit lundi. Les autorités des compagnies ferroviaires ont bénéficié d'un avis de 14 heures, bien qu'elles craignent ne pas être prévenues dans les délais entendus.

Depuis ce matin, 6 heures (heure du Pacifique), aucun train ne circule dans la province de la Colombie-Britannique, pas plus que dans l'Alberta, les Territoires du nord-ouest et le Yukon.

Parallèlement à cet arrêt de travail, les coordonnateurs de la grève ont demandé aux 20,000 syndiqués de l'Ontario de reprendre le boulot dans cette province frappée dès le début des grèves tournantes il y a deux jours.

De son côté, le Canadien National espérait reprendre l'exploitation normale de ses trains entre Montréal et l'Ontario à 11 heures ce matin.

Dans un communiqué de presse, le vice-président de la région du Saint-Laurent, M. J.F. Roberts, a déclaré que le CN allait communiquer avec tous les employés requis pour la conduite et le service des trains réguliers afin de leur demander de reprendre leurs affectations respectives après 6 heures.

La compagnie a aussi précisé qu'aucun train de voyageurs ne sera remis en service avant que les voies et le matériel au service des voyageurs

n'aient été inspectés et préparés. Ces activités devaient être complétées pour 11 heures.

Il est entendu cependant que le train transcontinental ne sera pas remis en service tant que durera le conflit. La même attitude a été adoptée par le Canadien Pacifique.

Mises à pied "normales"

Commentant les avis donnés à un grand nombre de grévistes de ne pas se rapporter au travail avant d'en être requis, un porte-parole du Canadien National a expliqué qu'il s'agissait là d'une "procédure normale" étant donné que la reprise du service ne requiert pas l'ensemble des employés en même temps.

D'après un porte-parole de CP Rail, de 300 à 400 employés ont été mis à pied au Québec parce que la grève lancée en Ontario rendait inutile leur travail, parmi eux des conducteurs, des serre-freins, des préposés aux passagers.

Le fait également que le service passagers transcontinental ait été discontinué, exclut l'utilité du personnel de ces trains.

Au Québec, principalement à la gare Bonaventure et à Pointe-Saint-Charles, environ 1,400 employés du CN ont été mis à pied, mais la plupart doivent être réintégrés avec la fin du conflit en Ontario, d'après les explications des autorités ferroviaires.

Les dirigeants syndicaux demeurent cependant persuadés qu'il s'agit de mesures d'intimidation de la part des compagnies et que les grévistes se trouvent bel et bien devant une situation de lock-out général.

"Puisqu'il y a un millier de nos membres qui se sont vus refuser du

travail par le Canadien National, à lui seul, a déclaré le président du comité conjoint de la négociation des syndicats, M. Richard C. Smith, nous nous permettons de laisser le public déterminer par lui-même qui tente de l'inclure en erreur."

Aux Communes, le ministre du Travail, M. John Munro, a affirmé que le gouvernement avait fait appel aux employeurs de ne pas envisager de mises à pied afin de ne pas envenimer la situation.

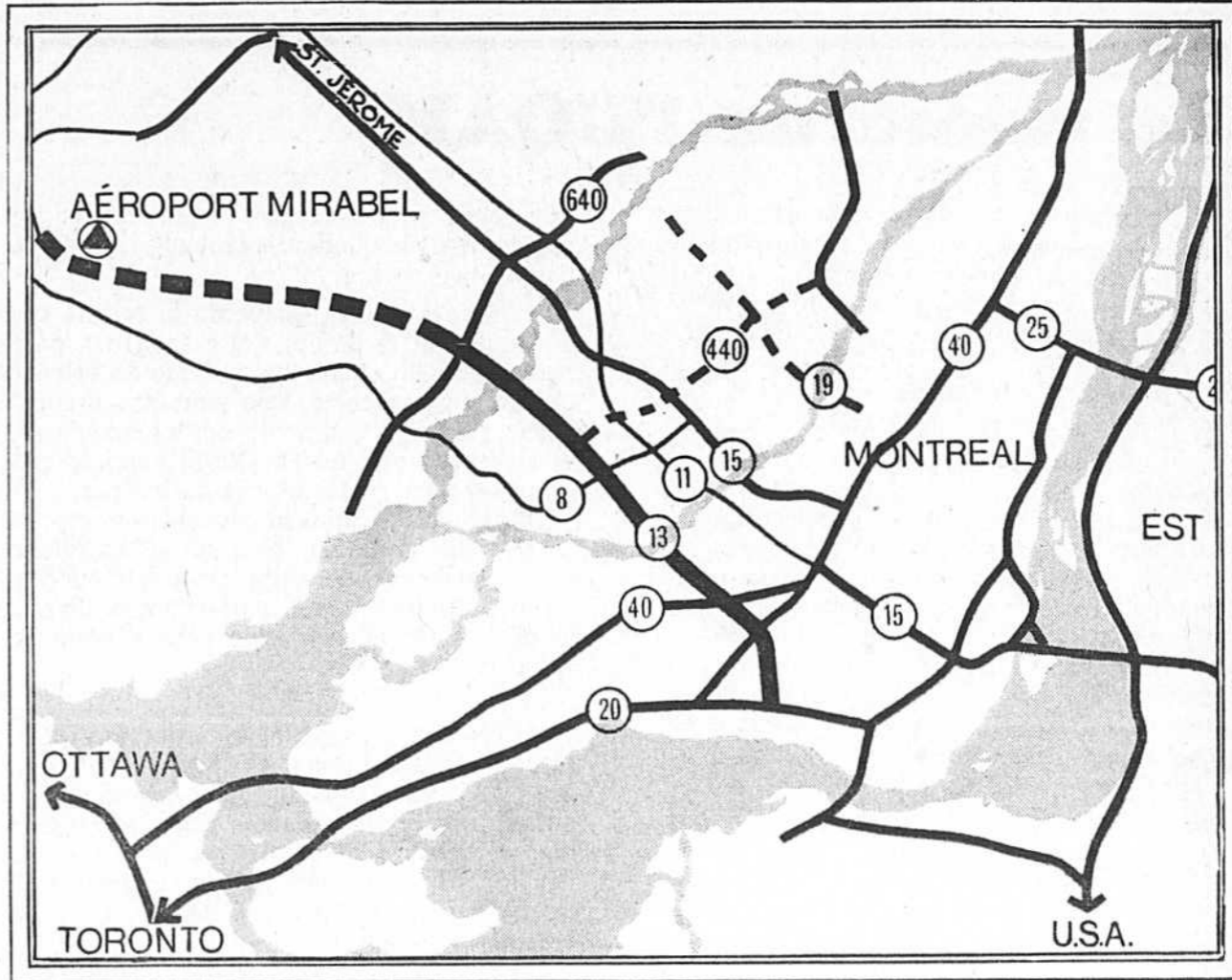
Nouveaux médiateurs probables

Par ailleurs, le ministre a déclaré que le gouvernement songeait à nommer de nouveaux médiateurs pour aider à solutionner le conflit du rail et qu'un adjudicateur indépendant pourrait être appelé à résoudre le seul différend du régime de retraite.

Les dirigeants syndicaux ont annoncé en fin d'après-midi, hier, qu'une entente était intervenue entre eux et le Canadien Pacifique permettant la continuation du service assuré par le bac "Princess of Acadia" entre Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick et Digby, en Nouvelle-Ecosse. Ce service n'était pas compris dans les ententes antérieures.

En Ontario, hier, les compagnies aériennes et les autobus ont réussi à transporter les voyageurs dépourvus de trains. Air Canada a fait savoir que l'occupation de ses avions était presque complète. Trois vols supplémentaires ont été organisés, l'un vers Calgary, un autre vers Winnipeg et un troisième reliant Toronto à Winnipeg et à Edmonton.

Selon le plan de campagne mis au point par les dirigeants syndicaux, une troisième région du pays serait frappée par la grève à minuit, lundi.



Accord Ottawa-Québec: \$130 millions pour la route Montréal-Mirabel

C'est arrivé après de "longues-longues négociations", a précisé, hier après-midi, le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand. Mais c'est arrivé: une entente avec son collègue québécois, M. Bernard Pinard, pour le financement de la future autoroute A-13, entre Montréal et Mirabel.

Les deux ministres ont révélé conjointement à Dorval que le projet — c'est-à-dire la portion située entre l'autoroute A-20 et l'autoroute des Mille-Îles (A-640) — coûtera \$130 millions. Ottawa et Québec investissent sur-le-champ \$30 millions chacun, mais le gouvernement fédéral accorde en plus à Québec un prêt maximum de \$70 millions à un taux d'intérêt "habituel" pour ce genre d'opération.

Il paraît donc assuré que l'on pourra atteindre ou revenir de Mirabel par un réseau de voies rapides à la date prévue pour l'ouverture du futur aéroport international de Montréal, soit juillet 1975.

Il suffira alors d'emprunter l'actuelle route 2 vers l'ouest jusqu'à la future A-13 à la hauteur de Lachine. De là, vers le nord jusqu'à l'autoroute des Mille-Îles, sur laquelle on s'engagera vers l'est jusqu'à l'autoroute des Laurentides, où l'on se dirigera encore une fois vers le nord, jusqu'à la sortie en direction de Mirabel.

Le tracé est ainsi fait, que le voyageur n'aura pas à traverser de poste de péage sur l'autoroute des Laurentides, mais en revanche il y aura deux stations de péage, "au tarif habituel" sur la future A-13.

La conclusion de cette entente autorisera maintenant le ministère de la

Voirie du Québec à déclencher la procédure d'appel d'offre, sauf pour un secteur de la future autoroute compris dans Lachine, où certains groupes de citoyens maintiennent leur opposition au tracé original.

Les autorités de la Voirie comptent en arriver, d'ici un mois, à une entente avec les comités de citoyens concernés et le conseil municipal de Lachine, sur la base de propositions faites par les gens de l'endroit.

Dans un deuxième temps — aucune décision n'est encore arrêtée sur le sujet — cette autoroute A-13 ira rejoindre l'autoroute 50 projetée entre Hull et Mirabel.

Les autorités assurent, sans très grande conviction toutefois, que le parcours, depuis le centre-ville jusqu'à Mirabel, pourra se faire en 35 ou 40 minutes.

Les termes de l'accord entre Ottawa et Québec sont les suivants:

- 1) la province se réserve les servitudes de passage;
- 2) Québec paiera les frais d'ingénierie;
- 3) Ottawa donnera une subvention de \$30 millions à la construction de l'autoroute A-13, comme contribution aux moyens de transport requis entre l'aéroport de Dorval et celui de Mirabel;
- 4) Ottawa prêtera à Québec, avec intérêt, un maximum de \$70 millions, selon le coût des travaux;
- 5) Québec "tentera d'ouvrir les sections A-520 et A-640 de l'autoroute A-13 en 1975".

Les magasiniers en grève de Renault manifestent

par Mario FONTAINE

"Nous prendrons des pièces tant que nos clients en auront besoin". Ce commentaire du directeur de Renault Centre-ville, M. Brun, reflète l'opinion des concessionnaires face à la grève des magasiniers de Renault-Canada.

Seul le concessionnaire Renault-Longueuil a décidé de respecter la ligne de piquetage que les grévistes ont élevé en face des entrepôts de la compagnie le 11 mai.

Par contre, les autres distributeurs continuent de s'approvisionner directement à Saint-Bruno, profitant d'une injonction qui défend aux syndicats de retenir les camions de livraison de pièces aux barrières.

Les 20 grévistes qui occupaient hier le garage Renault-Centre-ville ont l'intention de poursuivre leur tournée des concessionnaires aussi longtemps que leurs revendications n'auront pas été satisfaites.

Ils ont déjà visité deux garages de Québec, d'autres à Trois-Rivières, Grand-Mère, et sur la rive sud, car ils estiment que les concessionnaires les provoquent quand ils envoient leurs camions franchir leurs lignes de piquetage.

Possibilité d'un front syndical

Les 20 grévistes poursuivent leur tactique d'occupations des garages de

puis déjà trois semaines, devant l'inefficacité de leur piquetage. Les camions franchissent leurs lignes sans difficultés, pour être chargés par des employés non syndiqués et par six briseurs de grève que la compagnie aurait engagé.

D'après le président du syndicat des employés, M. André Mefre, Renault veut se débarrasser du syndicat. "La compagnie refuse même de nous rencontrer, malgré la demande en ce sens du conciliateur, M. Desharnais."

Une rumeur circulait à l'effet que la compagnie envisagerait de déménager son magasin de pièces de Saint-Bruno à Toronto. Rumeur qui n'a pu être confirmée en l'absence du président directeur général de Renault-Canada, M. Pierre LeGodec.

Les grévistes, membres de l'Union des Travailleurs Unis de l'Automobile et de l'Aéronautique, tentent présentement d'obtenir l'appui de plusieurs grandes centrales syndicales. Déjà affiliés à la FTQ, ils pensent pouvoir rallier à leur cause la CSN et la CGT, un puissant syndicat français.

L'ancienne convention est échu depuis le premier janvier. Pour le prochain contrat, le syndicat demande une augmentation de salaire de \$75 par mois, la mise à pied d'un contre-maître qu'ils estiment abusif, et la possibilité de faire ou non des heures de travail supplémentaire.



photo Michel Gravel, LA PRESSE
"Pendant qu'ex s'occupent de Renault-Canada, moi je m'occupe d'elle, de ses souliers, de ses jambes et de sa fraîcheur... Woof! Woof!"

À LA RECHERCHE DU BONHEUR

CE SOIR À 7H30
L'Évangéliste Naasson B. Prosper
présentera
TROIS MOTS ET UN EMPIRE
À L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE
GEORGES-VANIER
1205 EST, RUE JARRY
Un chœur de cinquante noirs de New York exécutera de magnifiques chants spirituels.
ENTRÉE LIBRE

MAR. 24 JUILLET — LES ENNEMIS DE LA SANTÉ MENTALE
MER. 25 JUILLET — L'UNIQUE CONDITION DU BONHEUR
VEN. 27 JUILLET — LE PROBLÈME DE LA FOI
SAM. 28 JUILLET — TROIS MOTS ET UN EMPIRE

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Remter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courier de la troisième classe" — Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 8 h. p. m.
le samedi: 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

RÉDACTION 874-7070

ÉDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ
Petites annonces 874-7111
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.
le samedi: 9 h. a. m. à midi.
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.;
le samedi: 9 h. a. m. à 11 h. 30 p. m.

Grandes annonces
Détailants 874-7300
National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6992
Petites annonces 874-6900

L'HOMME ET SA MAISON
CONSEIL DE LA SEMAINE

SUGGESTION #24
Les travaux de peinture d'extérieur ne sont pas recommandés lorsque la température n'atteint pas 50 degrés et spécialement, lorsque vous utilisez une peinture latex.
Faites appel à un conseiller en chauffage de S. Albert et Cie Ltée, pour un examen expert à votre domicile, du système de chauffage à l'huile, sans obligation de votre part.

COURTOISIE DE S. ALBERT
CIE LTD. INC. LTD.
11111, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC

appeler 273-6361

Daniel J. Albert Norman Spector

L'HOMME ET SA MAISON — maintenant disponible dans un livre de 320 pages.

N'oubliez pas!
MARDI MATIN
vente surprise
AUX TROIS MAGASINS
SAUVÉ FRÈRES
Voyez nos 2 pages d'aubaines surprises dans La Presse de lundi

L'après-guerre au Sud-Vietnam



En signant le 27 janvier 1973 à Paris les Accords mettant fin à la guerre du Vietnam et restaurant la paix dans ce pays, le régime Thieu, provisoire, la République démocratique et les Etats-Unis reconnaissent que la solution au problème vietnamien était politique et non militaire.

Pourtant, transporté sur le plan politique, la lutte se poursuit, avec plus d'apreté si jamais c'était possible. Le professeur Jooneed S. Khan, du département des sciences politiques de l'université McGill, qui vient d'effectuer une visite au Sud-Vietnam au nom du Comité canadien pour la libération des prisonniers politiques, pense que l'on ne peut pas encore parler de paix. Selon lui, le conflit est tout simplement entré dans une nouvelle phase : la lutte politique.

La Presse commence aujourd'hui la publication d'une série de cinq articles sur ce qu'a vu et entendu au Sud-Vietnam le professeur Khan cinq mois après l'entrée en vigueur des Accords.

Après le feu et le sang, la bataille politique

par Jooneed J. KHAN

LES ACCORDS DE PARIS de janvier 1973 ont confirmé l'impossibilité d'une solution militaire au problème vietnamien et la nécessité d'une solution politique. Les Accords reconnaissent également que cette solution doit venir des Vietnamiens eux-mêmes.

Dans cette perspective, les Accords ont prévu un cessez-le-feu et la création de la CICS pour en assurer le respect; la restauration des libertés fondamentales au Sud-Vietnam; des négociations directes entre l'administration Thieu et le GRP en vue de la création du Conseil de réconciliation et de concorde nationales qui, constitué de représentants du régime de Saigon du GRP et d'un troisième élément qu'il appartient aux deux premiers de définir conjointement, préparerait des élections générales.

On connaît déjà les difficultés qu'éprouve la CICS à assurer le maintien du cessez-le-feu, difficultés qui ont entraîné le retrait du Canada.

Quant aux négociations directes entre le régime Thieu et le GRP, qui se poursuivent à Paris, elles n'ont mené nulle part jusqu'ici. Elles échouent, dit le professeur Noumoff, sur la question de savoir si les élections générales doivent suivre ou précéder la restauration des libertés fondamentales.

Le régime Thieu consolide la répression

Le régime Thieu avait entrepris, dit-il, plusieurs mois avant la signature des Accords, de limiter les droits fondamentaux des sud-vietnamiens, et il n'a fait depuis que multiplier les mesures répressives.

Le décret-loi no 007-TT-SLU en date du 4 août 1972 réclame des quotidiens sud-vietnamiens un dépôt de \$48.000 et des autres publications un dépôt de \$24.000, élimine les commentaires de presse et interdit pendant quatre heures sui-

vant l'impression de tout journal, sa distribution en public (afin de donner aux censeurs du régime le temps de faire leur travail).

Depuis la promulgation de cette loi, le nombre de quotidiens saignons est tombé de 40 à 18, dont la moitié dépend directement du régime. L'autre moitié est constamment sujette à la censure et aux confiscations.

Il est par ailleurs interdit d'imprimer et de distribuer des textes vietnamiens des Accords de Paris. Seul le texte bilingue anglais-vietnamien distribué aux milieux officiels par le service d'information américain est considéré légal. Le comité pour la réforme du système des prisons s'est vu refuser en février l'autorisation de distribuer des textes vietnamiens des Accords.

Tactique du régime pour se maintenir au pouvoir

Arrêtés en août 1972, quatre journalistes de la revue CHON (Choir), de la Jeunesse Ouvrière Catholique, étaient condamnés le 9 janvier 1973 à 5 années de prison et à \$7.000 d'amende, pour avoir publié et commenté le texte "La Justice dans le Monde" adopté par le Concile oecuménique des évêques en 1971 et diffusé par le Vatican.

Le régime Thieu a de plus lancé une véritable campagne pour faire disparaître ce que les Accords de Paris appellent "le troisième élément" au Sud-Vietnam.

M. Thieu a d'abord relancé son Parti Démocrate en offrant aux 500.000 fonctionnaires le choix d'y adhérer ou de perdre leur emploi. Les récalcitrants doivent donner par écrit les raisons de leur refus.

Un édit de décembre 1972 abolit tous les partis politiques du Sud-Vietnam (il y en avait 24 l'an dernier à Saigon), sauf le sien. Tout nouveau parti doit avoir des branches dans chacune des villes et dans au moins 25% des villages. Les dépôts exigés en cas d'élections sont prohibitifs.

L'administration Thieu a ensuite émis le décret-loi no 93-SL-CT qualifiant d'ennemi de l'Etat, toute personne qui prône la neutralité du Sud-Vietnam car, selon l'article 2 de ce décret, tout neutraliste porte atteinte à la volonté anti-commu-

niste du peuple et tout neutraliste est donc pro-communiste.

Par ailleurs, dit l'universitaire montréalais, quelque 200.000 opposants politiques du régime croupissent dans des conditions abjectes à l'intérieur des prisons sud-vietnamiennes. Ceux qui sont libérés — le plus souvent gravement malades, sans papiers et sans argent — ont cinq jours pour regagner leurs villages. Ils peuvent ensuite être ré-emprisonnés pour délit de droit commun par les agents dépêchés en vertu du programme F-6 dans les villages sous contrôle du régime. Les conseils de sécurité nationale mis sur pied à tous les paliers d'administration s'occupent des détentions et des interrogatoires.

Il y a finalement les 10.000.000 de réfugiés, selon les chiffres du Comité du congrès américain pour les réfugiés, regroupés dans des camps que le régime appelle "villages pacifiés", qui se voient interdire le droit de retourner dans leurs villages. L'administration craint d'une part qu'ils ne deviennent des neutralistes et espère d'autre part les utiliser comme une source de main-d'œuvre à bon marché pour attirer les investisseurs.

La grande faiblesse du "troisième élément"

Une triple opposition se dessine contre le régime Thieu.

Il y a d'abord le GRP qui bénéficie, selon le professeur Noumoff, du soutien des populations des campagnes et des classes pauvres de Saigon.

Il y a ensuite l'opposition parlementaire constituée de bouddhistes, de catholiques et d'une masse hétérogène de vieux politiciens écartés par Thieu ou aliénés par les excès du régime, tels M. Vu Van Mau, qui fut ministre des affaires étrangères sous le régime Diem et le député Ho Ngoc Nham, qui fut président du comité de pacification de l'assemblée nationale jusqu'en 1969.

Il y a enfin les mouvements populaires des bouddhistes, des étudiants, les cercles littéraires et artistiques et les organisations ouvrières, notamment la Confédération vietnamienne du travail.

L'opposition parlementaire, qui groupe l'Alliance socialiste bouddhiste, le parti nationaliste et quelques indépendants, occupe une cinquantaine des 150 sièges de l'Assemblée nationale. Ses principales revendications: restauration des libertés fondamentales, libération des prisonniers et création du Conseil de réconciliation et de concorde nationales.

Amener le régime à respecter les Accords

Quant à l'opposition non-GRP et extra-parlementaire, c'est-à-dire les étudiants, les bouddhistes, les artistes, les syndicats et les mouvements populaires en général, elle ne se manifeste que sur certaines questions particulières et la mobilisation est souvent de courte durée. Elle réclame notamment la paix, la neutralité, l'autodétermination, la justice sociale et la fin des ingérences étrangères dans les affaires vietnamiennes. Ses principaux porte-parole sont en prison, accusés de saper la volonté anti-communiste du peuple.

Cette opposition hétéroclite ferait partie certes du troisième élément dont la définition est prévue par les Accords de Paris. Mais cette définition dépend uniquement du progrès des négociations entre le régime Thieu et le GRP. Entretemps, M. Thieu poursuit sa campagne pour absorber au sein de son Parti Démocrate le plus grand partie de ce troisième élément, campagne contre laquelle celui-ci se sent complètement désarmé sans pression extérieure pour amener le régime à respecter intégralement les Accords.

PAUL DESROCHERS, l'homme fort du régime Bourassa

Inséparable et infatigable compagnon et ami...

par Gilles LESAGE de notre bureau de Québec

"A Paul Desrochers, inséparable et infatigable compagnon et ami dans la réussite d'un défi à la fois exigeant et fascinant." Cette dédicace orne la photo de M. Robert Bourassa dans le bureau que M. Paul Desrochers occupe, juste à côté de celui du premier ministre, dans le nouveau "complexe J" (que des malins appellent la casemate, tant il est difficile d'y entrer), de l'hôtel du gouvernement à Québec.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le chef du Parti libéral, qui venait de prendre le pouvoir des mains de l'Union nationale, a présenté son Cabinet le 12 mai 1970. Mais il y manquait un homme, le plus important, pour une raison bien simple: ce n'était pas un élu du 29 avril.

Deux semaines plus tard, M. Bourassa annonçait la composition de son bureau personnel, sept personnes au total, dont la dernière, qui faisait figure de "vieillard" à côté des jeunes "cégépiens", était présentée de la façon suivante: "De plus, M. Paul Desrochers agit en qualité de conseiller spécial du premier ministre. M. Desrochers se verra confier l'analyse de certains problèmes d'ordre spécifiquement politique relevant du conseil exécutif. Il assumera également la liaison avec le Parti libéral du Québec."

Près de quarante mois plus tard, M. Desrochers est encore aussi inconnu du grand public qu'à ce moment-là, même si son nom est mentionné à l'occasion dans les journaux ou les bulletins de nouvelles.

Cet homme est tellement discret — n'est-ce pas le propre d'une éminence grise? — qu'un journaliste qui cherchait à obtenir sa biographie d'un "Who's Who?" quelconque en a reçu une d'un tout autre homme qui portait le même nom.

M.B.A. et 53 ans

Qui est Paul Desrochers? La biographie officielle, courte et brève, nous en apprend peu sur lui.

Agé de 53 ans, il est né à Saint-Roch-de-l'Achigan le 26 juin 1920. Après avoir fait ses études à Sherbrooke, il a obtenu des certificats en administration, étude de marchés et commerce des Universités de Montréal et McGill. Il détient un diplôme "Master in Business Administration" (M.B.A.) de l'Université Columbia de New York.

M. Desrochers a une vaste expérience dans le domaine de l'administration et de l'éducation, ayant rempli de hautes fonctions dans diverses associations québécoises et canadiennes. Il s'occupa particulièrement de l'enfance inadaptée et s'intéressa activement aux festivals de musique ainsi qu'aux campagnes du Prêt d'honneur.

Président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec de 1958 à 1962, M. Desrochers contribua à la restructuration du système scolaire et à la régionalisation des commissions scolaires au niveau secondaire. Il contribua à la réforme de la loi sur l'éducation au Québec. Il travailla activement avec MM. Paul Gérin-Lajoie et Arthur Tremblay au début des années '60.

M. Desrochers est un spécialiste de la restructuration d'entreprises. C'est ainsi qu'il a travaillé depuis 1946 à la réorganisation de nombreuses firmes et institutions au Québec, au Canada et à l'étranger.

Il demeure, avec sa famille de huit enfants, à Rosemère, en banlieue nord de Montréal, où une école régionale porte son nom.

Esprit en éveil

C'est tout ce que nous apprend la biographie officielle.

L'on sait par ailleurs qu'il fut officier de l'Armée canadienne durant la dernière guerre mondiale et qu'il y fut blessé au dos. Il porte depuis lors un corset spécial qui lui rend presque insupportable la position couchée. Il ne dort que quelques heures par nuit.

Il travaille constamment, le soir et les fins de semaine compris, élabore des projets, a l'esprit toujours en éveil. Modeste, discret, même timide, il fuit les réunions publiques et même le Café du Parlement. Lorsqu'il le traverse par hasard, il y a aussitôt un attroupeur autour de lui. Pour plusieurs, députés, entrepreneurs, professionnels, c'est vraiment l'homme à voir au sein du gouvernement pour faire avancer un projet, régler un problème. L'on a l'impression que

le premier ministre fait les relations publiques et que son conseiller fait les affaires: il n'a pas de temps à perdre à batifoler...

La biographie officielle ne parle pas non plus de son travail pour une Agence des Nations unies en Afrique du Nord, en Amérique Centrale et dans les Caraïbes.

Elle est muette également sur sa longue association avec son ami Marc Carrière (Dupuis Frères et SOGENA, etc.), ou encore avec le Centre de psychologie et de pédagogie, spécialisé dans la vente de manuels scolaires. Son rôle a fait l'objet de critiques lors du transfert des intérêts du CPP, il y a quelques années.

De taille moyenne et délicate, cheveux gris courts, portant lunettes, il possède une faculté extraordinaire pour se souvenir des noms, des dates, des chiffres. Rien ne lui échappe.

L'on dit que ce sont les jeunes membres du personnel de M. Bourassa qui ont donné à M. Desrochers le surnom de "Papa Doc", non pas en signe de dérision, bien au contraire, mais en raison de sa sagesse et de sa puissance de travail.

Comment M. Desrochers est-il devenu l'homme fort du régime Bourassa?

On en retrace les grandes lignes dans la série d'articles intitulés "Les étapes inédites de l'ascension de Robert Bourassa" que LA PRESSE a publiés en septembre 1970 sous la signature de Gilles Racine.

Machines électorales

Après la douloureuse défaite de 1966, c'est à M. Desrochers que M. Jean Lesage fit appel pour rebâtir le Parti libéral. Cette année-là, il séjourna six semaines, à ses propres frais, dans les différentes organisations politiques américaines. Tour à tour, il a vécu avec les organisations démocrate et républicaine, puis chez Rockefeller, Nixon et Robert Kennedy, se familiarisant avec les machines électorales américaines et leurs techniques. Son livre de chevet: "How to win an election", de Jos. Napolitan.

Décembre 1968, M. Desrochers fait dresser la liste des 77.000 membres du Parti libéral du Québec pour en renforcer les liens et reconstruire les associations locales. Avec l'organisateur en chef, M. Alcide Courcy, il est le seul à posséder un exemplaire de cette liste.

Au printemps de 1969, le Parti fait effectuer une étude sur les motivations des électeurs québécois et il en tire un portrait-robot du leader souhaité. C'est Robert Bourassa, le jeune député de Mercier,

protégé de M. Lesage, qui y correspond le mieux.

F'in août, démission de M. Lesage. Dans les heures qui suivent, son homme de confiance, M. Desrochers, offre ses services à M. Bourassa. Trois semaines plus tard, les "Amis de Robert Bourassa" font parvenir 70.000 cartes-réponses aux militants libéraux, leur demandant s'ils appuieraient la candidature de M. Bourassa. Des milliers de réponses favorables arrivent. Le jeune député de Mercier annonce sa candidature.

Rien à perdre... et il gagne

Celui-ci devait dire plus tard: "Pour moi, il (Paul Desrochers) est le seul organisateur en chef qui s'y connaisse. Avec un gars comme lui, je me suis dit: Je suis sûr de ne pas essayer une défaite humiliante. Je n'ai rien à perdre à y aller."

En fait, en sept mois, M. Bourassa devenait chef du Parti et premier ministre, avec 72 députés.

Dans les deux campagnes successives, c'est M. Desrochers qui dirigea l'organisation de M. Bourassa comme un homme d'affaires, formé à la discipline militaire, gère une grande entreprise. "Trois thèmes marquent sa vie et ses entreprises, écrit Gilles Racine: efficacité, loyauté et discipline." Tout a été planifié par lui jusque dans les moindres détails, jusqu'à la victoire du Colisée de Québec, en janvier 1970, et à celle du 29 avril suivant. Il s'occupe de tout et participe même au choix des candidats. "Ce fut, dit-il, une élection gagnée comté par comté. Il n'y a pas de cachette là-dedans."

M. Desrochers, dans ses rares moments de confiance, minimise son rôle. Il ne croit pas à l'"image-making", dit-il, et la double victoire de M. Bourassa était bien la sienne. Il était "the right man at the right time".

L'on pourrait en dire autant de M. Desrochers. Personne ne fut surpris qu'il devienne "conseiller spécial" du premier ministre dès après les élections générales. Le titre est obscur et vague à souhait mais le titulaire en mène très large.

Durant les deux premières années de son "règne", le conseiller spécial était salarié de l'Etat à quelque \$30.000 par année; il reçoit maintenant des honoraires.

LUNDI:

Un humble serviteur ou le cerveau du gouvernement? Ange ou démon? Tous les qualificatifs sont accolés à M. Desrochers.



M. Nguyen Van Thieu, chef du régime de Saigon, reçu par des sympathisants vietnamiens à son arrivée à Rome, le 8 avril 1973, pour une visite privée au cours de laquelle il devait avoir une audience avec le Pape Paul VI.

LE MONDE

Indépendance de Grenade

LONDRES (AFP) — L'île de Grenade, l'un des six Etats des Antilles associés avec le Royaume-Uni accédera prochainement à l'indépendance, indique-t-on à Whitehall hier à l'issue des négociations qui ont eu lieu entre représentants des deux gouvernements.

La date de l'indépendance sera annoncée la semaine prochaine mais Grenade n'accédera à ce nouveau statut que sous réserve de l'approbation du parlement de Westminster — formule traditionnelle — et après la signature par la reine d'un décret spécial.

La proclamation sera précédée de l'abolition du statut d'association de 1967.

L'Etat de Grenade a une superficie de 344 kms carrés et une population d'environ 110.000 habitants. Le chef du gouvernement actuel est M. Eric Gairy, qui avait remporté l'an dernier la majorité des sièges à la Chambre des représentants, en faisant campagne sur le thème de l'indépendance.

Les cinq autres Etats associés (Antigua, Dominique, Ste-Lucie, St-Vincent et St. Kitts-Nevis-Anguilla) conserveront leur statut actuel qui prévoit une autonomie interne complète, la Grande-Bretagne se chargeant de leur défense et de leurs relations extérieures.

Résultats du referendum aux Philippines

MANILLE (AFP) — Les premiers résultats connus officiellement du référendum organisé hier aux Philippines laissent apparaître une majorité de 93% de votants en faveur du maintien du président Ferdinand Marcos au pouvoir, annonçait-on hier soir à Manille.

La commission des élections, qui donne les résultats pour huit provinces et deux agglomérations, soit un peu plus de 12.000 votants sur 22 millions, prévoit que 90 à 95% des Philippines répondront oui à la question posée: voulez-vous que le président Marcos reste en fonction après le mois de décembre 1973 et achève les réformes qu'il a entreprises dans le cadre de la loi martiale? Le vote devait être clos hier soir, mais l'importance du nombre des votants et le retard pris dans certaines régions a obligé les autorités à prolonger les délais de vote d'une journée. Les résultats officiels seront connus le 3 août.

Les journalistes présents dans les différents bureaux de vote et les membres de la commission des élections ont noté l'absence d'incidents à l'occasion de ce référendum. Les seuls problèmes ont été dus à un manque de bulletins de vote dans certaines régions. Le vote est obligatoire, et l'abstention est punie d'une peine maximum de six mois d'emprisonnement. Selon le général Ramos, chef de la police, même les détenus politiques et de droit commun ont participé en masse au vote. Il a précisé à ce propos qu'il n'y avait qu'un petit nombre de détenus politiques.

Coopération France-URSS

MOSCOU (AFP) — Le programme d'approfondissement de la coopération franco-soviétique dans le domaine de la science et de la technique pour une période dix ans, signé hier par M. Michel Jobert, ministre français des affaires étrangères et M. Vladimir Krilline, vice-président du conseil et président du comité d'Etat pour la science et la technique de l'URSS, comprend plusieurs volets dont le premier concerne la coopération dans le domaine des sciences fondamentales et appliquées.

Français et Soviétiques feront, notamment, des études de particules sur l'accélérateur de Serpoukhov et utiliseront la chambre à bulles française à hydrogène liquide Mirabelle. Des travaux de recherches sur les problèmes de la fusion thermonucléaire contrôlée seront exécutés en commun, ainsi que sur les réacteurs à neutrons rapides.

En ce qui concerne la recherche spatiale, les deux pays effectueront des recherches en commun. Les spécialistes français et soviétiques se pencheront également, aux termes du programme, sur des problèmes touchant la physique, la chimie, l'astronomie, les mathématiques, les nouveaux moyens de transport par voie ferrée, la médecine, la génétique, la cancérologie, la transplantation des organes, l'agriculture et l'élevage, ainsi que notamment la protection de l'environnement.

L'Opposition est unanime à condamner l'assassinat de l'aide de camp d'Allende

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — L'assassinat froidement perpétré, hier matin, de l'aide de camp du président de la République chilienne est considéré par les observateurs comme une manœuvre d'intimidation de la part de ceux qui veulent empêcher à tout prix le dialogue entre le gouvernement d'union de la gauche et l'opposition.

Le capitaine de frégate, Arturo Araya Marin, 47 ans, était l'un des trois aides de camp militaires du président Salvador Allende. Il était aussi

le chef de la maison militaire présidentielle. Il a été tué à l'aube à coups de pistolet mitrailleur par un groupe de personnes qui avait auparavant lancé des grenades dans le jardin de sa résidence pour le forcer à sortir de chez lui.

Blessé à mort, le capitaine Araya est mort quelques heures après l'attentat à l'hôpital militaire. Le président de la République, M. Allende, qui a appris l'assassinat de son aide de camp à bord du véhicule qui le ramenait au palais présidentiel a été la

première personne à se présenter au chevet du blessé.

Aucun des auteurs de l'attentat contre le capitaine Araya n'a été identifié mais pour la gauche comme pour de nombreux observateurs, cette action est signée "Patrie et liberté".

"Patrie et liberté" est un mouvement nationaliste d'extrême droite dont les principaux chefs ont pris la fuite à l'étranger après le coup d'Etat manqué du 29 juin dernier. L'un des leaders, M. Roberto Thieme, entré secrètement pour quelques heures au

Chili au début du mois de juillet a annoncé que le mouvement était entré dans la clandestinité et s'appuyait à lutter par tous les moyens pour renverser le gouvernement de la gauche unie.

Depuis cette déclaration, plusieurs actions terroristes isolées ont été enregistrées sur l'ensemble du territoire. Ainsi, des explosifs ont été découverts avant qu'ils ne fonctionnent à la base de l'antenne de la chaîne de télévision de la gauche, le canal 9.

Au début de la semaine, une bombe a éclaté dans les locaux de l'ambassade de Tchécoslovaquie située dans un immeuble du centre de Santiago et la nuit dernière, l'aide de camp du chef de l'Etat a été assassiné.

Un attentat à la dynamite a été commis hier contre l'ambassade de Corée du nord à Santiago du Chili, peu de temps après l'assassinat de l'aide de camp du président Salvador Allende.

Un véhicule garé devant l'ambassade a été détruit et l'immeuble a été endommagé. L'intendant de la province, Julio Stuardo (socialiste) a attribué cet attentat au groupe d'extrême-droite "Patrie et liberté" qui est passé dans la clandestinité, il y a quinze jours, après la tentative de coup d'Etat manqué.

Hier également, l'explosion de charges de dynamite avait interrompu le trafic ferroviaire au sud de Santiago.

La droite et l'extrême droite ont fort mal accueilli l'idée d'un dialogue entre l'opposition centriste et le gouvernement de la gauche unie que le président Allende a proposé afin d'éviter la guerre civile.

Le président du parti démocrate chrétien, M. Patricio Aylwin a annoncé publiquement jeudi soir qu'il répondrait affirmativement à l'invitation au dialogue du chef de l'Etat qu'il rencontrera lundi prochain à cet effet. Quelques heures plus tard, l'aide de camp de Salvador Allende était assassiné. De là à faire un rapprochement entre les deux événements, il n'y a qu'un pas que de nombreux hommes politiques et observateurs franchissent sans hésitation.

C'est la troisième fois en trois ans qu'un assassinat de ce type se produit au Chili.

L'ensemble des partis politiques chiliens, tant gouvernementaux que de l'opposition ont unanimement condamné, hier, l'assassinat de l'aide de camp du président Salvador Allende, le capitaine de vaisseau Arturo Araya.

Dans un communiqué publié, hier soir, les partis de l'opposition condamnent fermement l'attentat qui a coûté la vie au commandant Araya et demandent que les coupables de ces actes d'une brutalité inqualifiable, soient sévèrement châtiés.

Les formations de la coalition gouvernementale d'unité populaire ont, de leur côté, indiqué que le commandant Araya était la victime de la barbarie et de la haine fasciste. Il convient, ajoutent-ils, de mettre un terme aux activités de certains secteurs qui n'hésitent devant rien pour tenter de renverser le gouvernement.

Enfin, la centrale unique des travailleurs (CUT) et plusieurs autres syndicats ont exigé que les coupables soient durement punis.



Un officier de marine recouvre du drapeau chilien le cercueil contenant la dépouille mortelle du capitaine Arturo Araya, aide de camp naval du président Allende, qui a été assassiné hier matin par des extrémistes de droite. Une chapelle ardente a été installée au palais présidentiel.

Les Grecs voteraient non au referendum constitutionnel qui se tiendra demain

ATHENES (UPI, AFP, PA) — L'ancien premier ministre de Grèce, Panayotis Canelopoulos, a affirmé hier que la grande majorité des Grecs voteraient "non" au référendum constitutionnel de demain. Il a fait cette déclaration à une conférence de presse tenue à l'intention des correspondants étrangers sous l'égide du "Comité de la légitimité démocratique en Grèce".

Il a précisé que tous les partis politiques, de la gauche à la droite, avaient préconisé le "non" et qu'ils représentaient la totalité des électeurs. Il estime que malgré tous les truquages et manœuvres qui seraient effectués après le scrutin, le gouvernement ne pourrait dissimuler son échec.

De son côté, le chef du régime militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1967, M. Georges Papadopoulos, a déclaré à la télévision que quelle que soit l'issue du référendum,

il resterait au pouvoir. Il a ajouté qu'une victoire des "non" ne ferait que retarder la transition de la Grèce vers la démocratie politique.

"Une seule conclusion", de dire M. Papadopoulos, "peut être tirée dans l'éventualité improbable d'un résultat négatif au référendum: que le projet n'est pas approuvé et que par conséquent, il n'y a pas de fondement constitutionnel pour le transfert immédiat au peuple du pouvoir de la révolution. En conséquence, un tel transfert ne prendra place que plus tard et à un rythme plus lent."

M. Papadopoulos, qui a aboli la royauté en Grèce le 1er juin et s'est proclamé président de la république qu'il vient de créer, a ordonné un référendum pour faire ratifier ces mesures et se faire donner un mandat présidentiel allant jusqu'en 1981.

Six leaders de partis politiques, y compris l'ancien premier ministre Canelopoulos, ont prédit que 90 à 95 pour cent des votants se prononceraient contre le régime: ce sont MM. Jean Zigdis, Dimitrios Papaspyrou, Georges Mavros, Georges Rallis et Panayotis Papaligouras, tous anciens ministres.

Par ailleurs, M. Papadopoulos a dit prendre l'engagement solennel d'ouvrir dès le lendemain du référendum à la création d'une cour constitutionnelle qui définira les normes suivant lesquelles fonctionneront les partis politiques et en vertu de quoi des élections auront lieu en vue de la constitution d'un gouvernement confié à des civils. En même temps, les pouvoirs d'exception prendront définitivement fin et tous les Grecs seront égaux en droit dans leur carrière politique, a-t-il dit.

La pirate du Boeing japonais aurait voulu faire sauter tous les passagers

TOKYO (AFP, UPI, Reuter) — La police japonaise, se fondant sur certains témoignages des passagers du Boeing récemment détourné de la Japan Airlines, a conclu que la femme qui faisait partie du groupe de pirates arabo-japonais n'a pas été victime de l'explosion d'une grenade, mais qu'elle a été tuée par un de ses camarades, un Arabe qui se faisait passer pour son mari, parce qu'elle voulait faire sauter l'avion avec tous les passagers à bord.

Selon ces témoignages qui relatent des propos tenus par le chef des pirates, un Arabe portant chemise rouge, la femme avait insisté pour faire sauter l'appareil avec tous ses occupants faute de quoi la "démonstration politique" du détournement n'aurait pas été, selon elle, assez spectaculaire.

Les policiers japonais considèrent que les pirates ne voulaient que détourner l'avion pour prouver que leur mouvement politique durait toujours.

Au cours de la discussion entre pirates, la jeune femme aurait tenté de décrocher une grenade de sa ceinture: ce que voyant, son camarade de conclure qu'il fallait la tuer et de le faire.

M. Miyashita, l'employé blessé à cette occasion, ne peut confirmer ces informations: pour lui, il y a eu explosion et quand il put enfin réagir, la femme était étendue, morte. D'autres membres de l'équipage ont dit qu'elle était évanouie et avait perdu la main gauche.

A Tel-Aviv, le général Aharon Yariv ancien conseiller du premier ministre israélien, Mme Golda Meir, en matière de lutte anti-guérilla, a déclaré qu'à son avis ce détournement est l'œuvre des principales organisations palestiniennes malgré les démentis de celles-ci.

De son côté, le ministre israélien des Transports, M. Shimon Peres, a déclaré que son pays avait pris de

nouvelles mesures qui auraient une chance raisonnable de déjouer toute mission-suicide d'un avion détourné contre une ville israélienne.

Cependant les pirates de l'air qui ont détourné le Boeing 747 de la Japan Airlines avaient l'intention de se rendre à Tokyo — destination normale de l'appareil — pour introduire au Japon une grande quantité d'armes, affirme le département de police métropolitaine (MPD), selon le journal "Sankei Shimbun". Ces armes, destinées à des groupes de guérilleros, devaient servir à l'assassinat de dirigeants japonais et d'ambassadeurs étrangers.

Selon le MPD, c'est l'explosion d'une grenade qui a tué la femme considérée comme le chef du groupe qui a bouleversé les plans de départ.

Cette hypothèse expliquerait pourquoi les pirates n'ont pas fourni de demande précise pendant leur équipée.

Ehrlichman défend la légitimité de l'espionnage de la vie privée des hommes politiques américains

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Un débat de morale politique a opposé hier après-midi le sénateur républicain Lowell Weicker, membre de la commission d'enquête sur le Watergate, à l'ancien conseiller politique du président Nixon, M. John Ehrlichman, qui, avec assurance, a défendu la légitimité de méthodes telles que la surveillance, pour le compte d'un homme politique, de la vie morale ou du taux d'alcoolisme d'un adversaire politique.

Ehrlichman a reconnu avoir engagé un ancien policier new-yorkais, Anthony Ulasevic, qui a récemment admis devant la commission d'enquête que les missions qui lui étaient confiées comportaient notamment la sur-

veillance secrète de la vie privée de certains adversaires de l'administration Nixon.

Pourriez-vous dire à la commission quelles sont vos idées sur la vie politique aux Etats-Unis? Devant l'indignité à peine contenue du sénateur Weicker, Ehrlichman, imperturbable, explique qu'on voit parfois des membres du Congrès tituber en séance. Et ajoute, je pense qu'il est important pour le peuple américain de savoir si ses représentants sont vraiment capables de remplir leur mission.

Reprochant à la presse de se taire sur ces sujets délicats, l'ancien numéro trois de la Maison Blanche ajoute que les candidats au Congrès

ont le devoir de mettre en question les aptitudes de leurs adversaires et que c'est à eux que revient la tâche de prouver leur inaptitude. Les électeurs, chez eux, n'ont aucun moyen de savoir, ajoute M. Ehrlichman.

Voulez-vous vraiment, rétorque M. Weicker, ramener à ce niveau le système politique des Etats-Unis? Je suis tout à fait convaincu, poursuit-il, que notre système, nos institutions, permettent parfaitement de se faire une opinion correcte, honnête, sur les hommes politiques, sans avoir recours à des opérations clandestines.

John Ehrlichman garde l'aplomb qu'il a observé au cours de ses quatre jours de déposition devant la com-



Une colonne blindée des forces du gouvernement cambodgien de Pnom-Penh, ci-haut, attend que des bombardiers américains F-111 aient fini de pilonner un bois avec des bombes de 500 livres. Cela se passait jeudi, à 12 milles au sud de Pnom-Penh, sur la route 3. Le commandant des forces de Pnom-Penh a rapporté que 400 soldats adverses ont été tués.

Le personnel américain quitte le Cambodge

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) — L'ambassade des Etats-Unis au Cambodge a recommandé aux entreprises privées américaines de faire évacuer les familles de leur personnel, pendant que les routes d'accès à Pnom-Penh sont encore ouvertes.

C'est le porte-parole du Département d'Etat qui a annoncé la nouvelle. Il a précisé que les familles du personnel de l'ambassade ont déjà été évacuées à l'exception de quelques

femmes mariées qui y sont employées. Il a ajouté que Pnom-Penh ne manquerait pas de vivres et que les provisions de riz seraient abondantes.

Selon le général Stothène Fernandez, chef d'état-major des forces du gouvernement de Pnom-Penh, la ville est encerclée par quelque 60 bataillons adverses qui compteraient terroriser la capitale par des bombardements d'artillerie.

En outre, le gouvernement Lon Nol a commencé hier à demander des volontaires pour défendre la capitale.

Des camions munis de haut-parleurs transmettent cet appel par les rues de la ville, avec accompagnement de musique partielle. Plus tôt, le gouvernement a entrepris une conscription et des rafles de déserteurs. Nouvelles recrues et déserteurs repris sont envoyés aux positions gouvernementales les plus éloignées tandis qu'on ramène sur Pnom-Penh les troupes les plus aguerries.

Malgré que le général Fernandez craigne des infiltrations des forces adverses dans la ville et des attentats en conséquence, rien n'indique encore que ce soit maintenant chose faite.

Selon un communiqué militaire transmis par le radio de Pnom-Penh, les forces adverses n'ont pas encore attaqué la ville en masse parce que les bombardements interrompus que leur ont infligés l'aviation américaine leur ont causé de trop lourdes pertes.

En échange de Bernard Parent

Favell portera l'uniforme des Leafs

PHILADELPHIE (AP) — Le téléphone sonnait dans le bureau du directeur gérant Keith Allen, des Flyers de Philadelphie.

Allen décrocha d'un geste routinier et, à l'autre bout du fil la voix jeta: "Nous allons prendre Favell."

Allen eut tôt fait de reconnaître la voix de Jim Gregory, directeur gérant des Maple Leafs de Toronto. Et c'est ainsi qu'une transaction commença le 22 juin dernier a pris fin.

Le gardien de but Bernard Parent doit se sentir bien main dans toute cette aventure. Il a quitté les Leafs de Toronto à grand renfort de publicité à la fin de la saison '71-72. Il s'est joint aux Blazers de Philadelphie, de l'Association Mondiale, après avoir voulu se joindre à l'équipe de Miami qui n'a jamais vu le jour. Parent a participé à plus de 50 matchs avec les Blazers, les aidant à participer aux séries contre le Cleveland. Il a quitté l'équipe lors de cette

série, prétendant que la direction refusait de lui payer un boni de \$600,000.

Son contrat dans la ligue Nationale appartenait toujours aux Leafs de Toronto avec lesquels Bernard Parent avait joué pendant deux ans.

Il avait commencé avec les Bruins de Boston, dans la ligue Nationale.

Puis, il avait été échangé aux Flyers de Philadelphie qui l'avaient à leur tour cédé aux Leafs.

Avec les Flyers, parent avait formé avec Doug Favell un duo défensif de tout premier plan. Le 22 juin, les Flyers négociaient avec les Leafs et obtenaient les services de Parent contre ceux de Favell ou un futur choix au repêchage.

"Quand j'ai cédé Parent aux Leafs, il y a trois ans, j'avais dit à l'époque qu'il s'agissait pour moi de l'une des décisions les plus difficiles de ma vie. Et maintenant, céder Favell représente une autre décision difficile.

Je n'ai pas dormi de la nuit après avoir reçu l'appel de Gregory, a rappelé Allen. Je savais que je devrais l'annoncer à Favell le lendemain."

Favell s'est dit désappointé de la décision.

UNE EQUIPE DEVENIR

"Mais je ne peux blâmer la direction des Flyers de chercher à améliorer leur équipe. C'est un club d'avenir et j'aurais aimé y rester."

Favell est âgé de 28 ans, tout comme Parent. Il a connu un assez lent début l'an passé. Mais il a terminé en force comme l'indique sa fiche de 20-15-4 et une moyenne de 2.83 buts par match.

En 11 matches éliminatoires, Favell a abaissé sa moyenne à 2.6 buts par match. Pour sa part Bernard Parent a conservé une moyenne de 3.6 buts par match dans l'Association Mondiale où les buts ont été très nombreux.

Allen soutient que le choix entre Parent et Favell a été fait sur la régularité des gardiens. Favell n'est pas d'accord avec la théorie du directeur gérant des Flyers, quoiqu'il admette qu'il soit un gardien qui connaisse des cycles de succès et d'insuccès, ce qui donne raison à Allen. Favell est toutefois heureux de retourner à une équipe canadienne et surtout à une équipe qui réside tout près de sa ville natale: St-Catharines.



Le directeur gérant Keith Allen, des Flyers de Philadelphie, cherche à paraître imperturbable. Il ne l'est pas. Il avait à choisir entre Bernard Parent et Doug Favell, à gauche. Il a gardé Parent et cédé Favell aux Maple Leafs de Toronto. Comme le fait voir la photo, Favell n'était pas particulièrement heureux de quitter l'organisation des Flyers.

SPORT flash

GREG COOK SE RETIRE

WILMINGTON (UPI) — Greg Cook, quart-arrière des Bengals de Cincinnati de la ligue Nationale de football, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite... Cook a subi trois interventions chirurgicales à l'épaule et dit ne plus pouvoir jouer au football.

SCOTT MET FIN A SA GREVE

CHICAGO (UPI) — Jake Scott, le demi des Dolphins de Miami qui a été proclamé le joueur par excellence du Super Bowl, l'an dernier, a décidé hier de ne plus faire la grève et de signer le contrat que lui proposait son instructeur Don Schula...

DEFAITE DE ROD LAVER

BRETON WOODS (UPI) — Le jeune Indien Vijay Amritraj a défait Rod Laver 6-7, 7-6 et 6-4, hier, en quart-de-finale du tournoi international Volvo doté de \$25,000 de bourses... dans le seul autre match en simple, l' Australien John Alexander a battu Tom Edelsten, 6-2 et 6-0.

JERRY KEELING RETRANCHE

TORONTO (PC) — Le quart-arrière Jerry Keeling et l'ailier Herm Harrison, des Stampers de Calgary, ont été parmi les principales victimes des réductions de personnel de la ligue Canadienne de football, hier... parmi les autres joueurs remerciés, on note Roger Perdrix, Rhome Nixon et John Kennedy.

TOURNOI DE GOLF A SHAWINIGAN

Le tournoi "deux balles meilleure balle", sanctionné par l'Association de golf de la Vallée de la Mauricie, sera présenté sur le parcours

du club de golf de Shawinigan, au cours du week-end... déjà 150 golfeurs sont inscrits et les organisateurs sont convaincus qu'une centaine d'autres prendront part au tournoi.

LES AIGLES VAINCUS

TROIS-RIVIERES — Les Dodgers de Waterbury ont écrasé les Aigles de Trois-Rivières, 9-1, hier soir, lors du premier match d'un programme double... le deuxième a été remis à cause de la pluie.

JAIME FILLOL SURPREND

WASHINGTON (AFP) — Le Chilien Jaime Fillol a provoqué une surprise en battant l'Américain Marty Riessen, 6-4 et 6-3, hier, en quart de finale du tournoi de Washington, doté de \$75,000 de bourses... en demi-finale, au jourd'hui Fillol sera opposé au Hollandais Tom Okker, qui a éliminé Paul Gerkin... de son côté, Arthur Ashe a battu Nikki Pilić, 6-4, 4-6 et 6-3, tandis que Tom Gorman a eu raison de Dick Stockton, 1-6, 6-4 et 6-4.

RECORDS MONDIAUX

MALMO (AP) — L'Américain Leo Bond et le soviétique Ivan Vasiliev ont établi des records mondiaux, hier, aux 12 Jeux mondiaux pour les sourds... Bond a couru le 400-mètres en 47.5 secondes, tandis que Vasiliev a marché les 25 kilomètres en 1:21.21 heure.

LES GONZALES L'EMPORTENT

LAKE BLUFF (UPI) — Pancho et Richard Gonzales ont défait Allan et Cale Carvell 6-3 et 6-2, hier, pour remporter le championnat père et fils de l'Association de tennis des Etats-Unis.

Victoire de Gênois

WINNIPEG (PC) — Réjean Gênois, de Loretteville, a conservé son sang-froid hier pour surprendre le 6e choix, Pierre Lamarche, de Montréal, dans les simples masculins des championnats de tennis réservés aux Canadiens.

Dans un match survolté le champion junior de 20 ans a éliminé Lamarche 6-3, 7-5, en atteignant les quarts de finale.

Dans un autre match remis la veille en raison de la pluie, Peter Burwash, de Toronto, a éliminé Glen Bradshaw, de Victoria, 6-4, 6-2, tandis que Shirley Haig, d'Edmonton, éliminait Pam Gollish, de Don Mills, 6-1, 6-2.

"Il a tenté de m'énervé à plusieurs occasions en courant après des balles dans les coins afin de ralentir le jeu, mais j'ai gardé mon sang-froid, a déclaré Gênois après sa victoire.

"Je savais qu'il tentait de m'énervé. Dans le deuxième set, j'ai dû prendre sur moi, car, si je me fâche, je joue mal. "Son jeu était de me garder au fond du court et me rendre impatient. Je ne suis pas très bon au fond du court, mais il frappait la balle si facilement que j'avais toujours le temps de me préparer."

Gênois et Lamarche ont été irréguliers et c'est la puissance de Gênois qui a triomphé, surtout alors que le score était 5-5 dans le 2e set.

Tirant de l'arrière 0-2 dans le 2e set, Lamarche a tenté d'améliorer son allure, "mais cela n'a pas marché.

Le circuit Monza fermé

MONZA, Italie (Reuter) — Le circuit de Monza, où 51 personnes ont trouvé la mort en 44 ans, va être fermé à la compétition dans un peu plus de cinq ans.

Le conseil municipal de Monza a annoncé sa décision à l'issue d'une séance qui s'est prolongée toute la nuit. La date de la fermeture a été fixée au 31 décembre 1978.

Les édiles de Monza, dans la banlieue de Milan, ont pris leur décision pour disposer à nouveau des vastes espaces verts traversés par le circuit, autrefois un parc royal.

Le fait que le circuit soit considéré par certains comme très dangereux est passé au second plan.

Cette année, cinq motocyclistes, dont le Finlandais Jarno Saarinen et l'Italien Renzo Pasolini, ont trouvé la mort à Monza.

Le pire accident a eu lieu lors du Grand Prix automobile de 1961: le pilote ouest-allemand est sorti de la piste et entré dans la foule. La catastrophe a fait 17 morts, dont Von Trips.

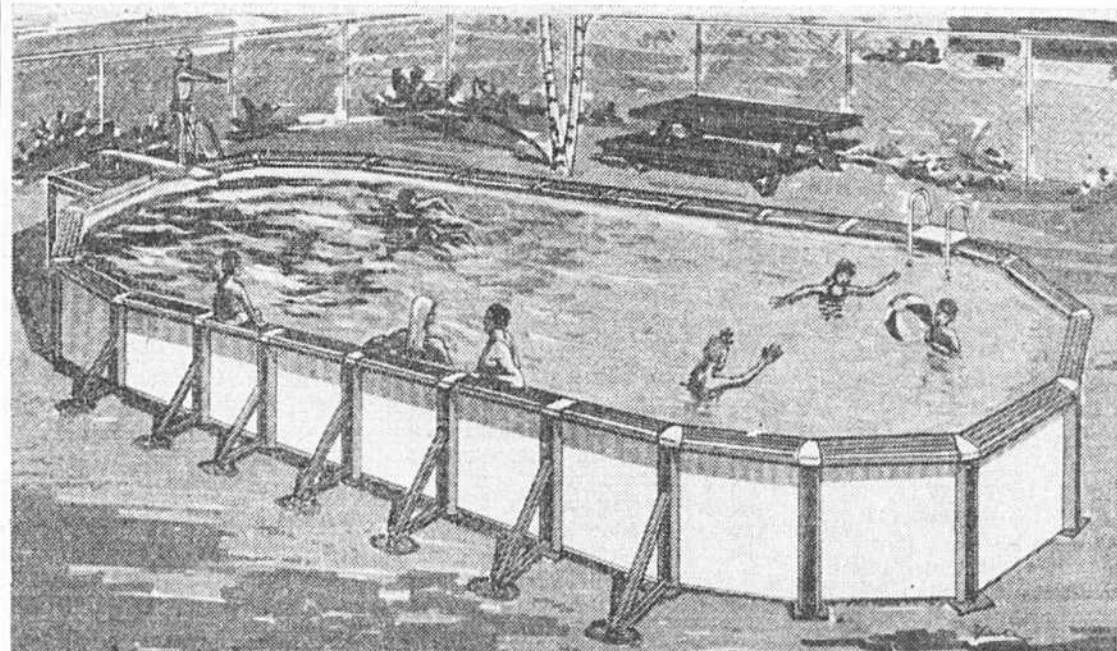
Des plans sont déjà à l'étude pour la construction d'un nouveau circuit moderne au nord de Milan.

SPÉCIAUX VACANCES D'AOÛT

PRODUITS CANADIENS

PISCINE '73

FABRIQUEE POUR NOS CONDITIONS CLIMATIQUES



VASTE CHOIX — BONS PRIX
LIVRAISON 48 HEURES (sauf si le stock est épuisé)

PISCINES RONDES

18' \$629 20' \$699 24' \$729 25' \$769 27' \$829 28' \$899

PISCINES OVALES

24' x 15' \$895 26' x 16' \$925 30' x 15' \$1,050 32' x 16' \$1,099 35' x 18' \$1,195

MISE DE CÔTÉ POSSIBLE — TERMES TRÈS PRATIQUES

FILTRE ET ACCESSOIRES COMPRIS GRATUIT

COUVRE-PISCINE D'HIVER

INSTALLATION RAPIDE SI DÉSIRÉE

PISCINES CREUSÉES

16 x 30 \$1395 accessoires inclus jusqu'à 8' prof. 20 x 41 \$1575

BUREAU PRINCIPAL

PISCINES ÉCONOMIQUES Inc. 544, boul. des Laurentides 388-2157

SUCCURSALE 15610 est. SHERBROOKE, Pointe-aux-Trembles — Tél.: 642-7100

OUVERT DE 9 A 9 — SAMEDI 9 A 4 — DIMANCHE 12 A 4



LIQUIDATION ROULOTTES DE VOYAGE modèles 1973

de marque CHAMPLAIN

Longueur 23 pieds \$4,895
27 pieds, modèle B \$5,575
27 pieds, modèle C \$5,650

INCLUS — deux bonbonnes de 30 livres
— cuisinière avec fourneau
— commande de freins
— toilette avec douche
— chauffage central,
— etc.

jusqu'à épuisement du stock

Facilités de crédit

ROULOTTES ROY

R. 7 et 9 B Saint-Luc

658-0102

FORTIN TRAILER

20, 2e Avenue
Ville Saint-Pierre

487-5070

ROULOTTES CHAMPION

R. 11
Sainte-Thérèse-de-Blainville

435-2401

ROULOTTES REPENTIGNY

297, rue Notre-Dame
Repentigny

581-6670

Le concours de la Loto-Perfecta

Une agréable initiation aux courses

par André TRUELLE

Lors du congrès international du trot et amble tenu à Montréal au début de la semaine, Maurice-T. Custeau a présenté, devant les délégués, son rapport de la première année d'opération (50 semaines plus exactement) de la Loto-Perfecta.

Pendant la période de questions, un Français a souligné qu'en son pays la Loto-Perfecta ne connaîtrait pas le même succès qu'au Québec parce que le parieur ne saurait s'intéresser à une forme de pari où le seul le hasard détermine les gagnants et qu'également ce même parieur s'offusquerait du fait que les prix ne lui rendent que 50% de sa mise.

Tout en soulignant l'excellence du système du tiercé,

M. Custeau a répondu que la réponse du public québécois à la formule de la Loto-Perfecta semblait lui plaire puisqu'au cours des 50 premières semaines de cette nouvelle forme de jeu public, les ventes avaient atteint l'excellente moyenne de \$505,000.

Si le citadin trouve à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke et Jonquières une piste de courses où il peut satisfaire son désir du jeu, il n'en est pas de même des gens de la Gaspésie, du grand Nord ou de toute autre région rurale. Et même dans les grands centres urbains, nombreux sont ceux qui ne connaissent pas les courses de chevaux et la formule de la Loto-Perfecta représentée à leurs yeux une phase agréable d'initiation.

Lors de la dernière course de la Loto-Perfecta, jeudi soir dernier, à Blue Bonnets, pour la deuxième semaine consécutive, les mêmes chiffres ont été gagnants, mais dans un ordre différent. La combinaison gagnante dans l'ordre a été de 4-1-10-2 et elle a rapporté \$4,930.70. Si, la semaine précédente, pas moins de 12 groupes avaient touché le prix dans l'ordre, cette semaine, trois groupes ont gagné dont l'un avait

aussi touché le prix la semaine précédente.

Il s'agit d'un groupe de St-Georges-de-Beauce présidé par Carol Grenier. Le groupe comprend 20 membres. Il a gagné \$7,548.10 alors que la semaine précédente, il avait obtenu \$6,036.00 avec les mêmes chiffres. Le groupe devait changer de chiffres, après avoir gagné, mais comme certains membres étaient en vacances, la même combinaison avait été

conservée et personne ne s'en plaignra.

Pour Ovide DesOrmeaux, son épouse et sa fille, de Hull, qui forment un groupe de trois, la formule est différente. On joue la combinaison gagnante d'une semaine la semaine suivante. C'est la première fois que ce groupe gagne, mais il touche \$7,548.10 après avoir dépensé \$24.00 par semaine pendant 50 semaines, soit \$1,200.

Hubert, à la tête d'un groupe de quatre personnes, a lui aussi gagné dans l'ordre et le désordre avec la combinaison 4-1-10-2.

La plupart de ces groupes choisissent 4 chiffres avec lesquels ils forment 24 combinaisons qui leur assurent le prix une fois dans l'ordre et 23 fois dans le désordre si leurs 4 numéros sont gagnants. Leurs chances de gagner sont de 210 sur 5,040.

Lors du congrès international du trot et amble, Stan Bergstein, vice-président de la USTA, à la publicité, a laissé entendre que le sport du trot et amble devrait songer à abandonner le système de chronométrage en cinquièmes de seconde, à une époque où l'électronique avait réalisé de très grands progrès. "Le ski et la natation ont adopté les centièmes de seconde et il est à souhaiter que le trot et amble fasse de même dans un avenir rap-

proché." Ce sera toutefois la direction des pistes qui aura le dernier mot car toutes les pistes devront faire l'acquisition de nouveaux appareils de chronométrage. Et le livre des records devra être réédité comme il le fut au temps où le chronométrage se faisait en quart, en demi et en trois quarts de seconde, il y a 30 ans.

les chevaux préférés d'andré truelle



BLUE BONNETS

CE SOIR

PREMIERE, AMBLE (CONDITIONS), \$1,500

| | | |
|----------------|----------------|-----|
| 9—Achiever | à surveiller | 9-2 |
| 7—Battling Mir | devrait gagner | 5-2 |

DEUXIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,500

| | | |
|-------------|----------------|-----|
| 2—Dyna Hill | il est dû | 3-1 |
| 6—Vine Time | à craindre ici | 5-2 |

Suggestions de double: 9-2, 9-6, 7-2, 7-6

TROISIEME, AMBLE, GRAND CIRCUIT, \$13,850

| | | |
|---------------------|--------------------|-----|
| 4—All Alert | a fait ses preuves | 8-5 |
| 5—Jefferson Rainbox | seule menace | 3-1 |

QUATRIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,400

| | | |
|----------------|----------------------|-----|
| 7—Dark Point | belle occasion | 3-1 |
| 3—Jeff Kent | choix du handicapeur | 5-2 |
| 9—J.D. Raceway | peut surprendre | 5-1 |

Suggestion de quintiela: roulette 3-7-9

CINQUIEME, AMBLE (A RECLAMER), \$2,000

| | | |
|-----------------|-----------------|-----|
| 1—Portage Starr | de justesse | 4-1 |
| 3—Charlie G. | dans la photo | 3-1 |
| 6—Golden Able | en pleine forme | 5-2 |

SIXIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,600

| | | |
|------------------|---------------|-----|
| 2—Keystone Ideal | choix logique | 5-2 |
| 4—Miloy's Shoe | à surveiller | 3-1 |
| 1—Lord Salaberry | monte un peu | 5-1 |

Suggestions de quintiela: 2-4, 2-1

SEPTIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,400

| | | |
|------------------|----------------|-----|
| 3—Good Nite Jim | bon prix | 6-1 |
| 2—Frosty Caper | à bien étudier | 3-1 |
| 7—Miss Caillette | pas déclassée | 8-1 |

HUITIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,800

| | | |
|-------------------|-----------------|-----|
| 9—Fire Dance | devrait répéter | 5-2 |
| 2—Battle Dress | son partenaire | 3-1 |
| 3—Miramichi Night | dernière bonne | 4-1 |

Suggestion de quintiela: roulette 2-3-9

NEUVIEME, AMBLE, GRAND CIRCUIT, \$13,850

| | | |
|-------------------|---------------|-----|
| 5—Noreen Napoleon | meilleur prix | 2-1 |
| 1—Perky Mindy | pas si sûr | 8-5 |

DIXIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,900

| | | |
|--------------------|-----------------|-----|
| 2—Normand Drummond | sera proche | 9-2 |
| 1—Outerail | position aidera | 4-1 |
| 6—Kim's Shoe | attention | 3-1 |

Suggestions d'exacta: 2-1, 2-6, 6-1, 6-2, 1-2

Le meilleur: FIRE DANCE (8e).

DEMAIN APRES-MIDI

PREMIERE, AMBLE (CONDITIONS), \$1,400

| | | |
|----------------|-------------------|-----|
| 4—Armbo Ocelot | en plus facile | 3-1 |
| 2—The Duke | peut tout prendre | 5-2 |

DEUXIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,600

| | | |
|------------------|----------------|-----|
| 6—Guybec | trois se suite | 3-1 |
| 2—Neptune's Bret | sera proche | 5-2 |

Suggestions de double: 4-6, 4-2, 2-6, 2-2

TROISIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$4,000

| | | |
|---------------|-----------------|-----|
| 5—Moldau | en plus facile | 5-1 |
| 3—Rite Retort | bon vétérinaire | 3-1 |

QUATRIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,400

| | | |
|-------------------|--------------|-----|
| 3—Grandy C.L. | bonne fiche | 3-1 |
| 4—McTavish | s'améliore | 5-2 |
| 6—Johnny Drummond | à considérer | 9-2 |

Suggestion de quintiela: roulette 1-2-3

CINQUIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,600

| | | |
|----------------|-----------------|-----|
| 6—R.H.H. | en pleine forme | 5-2 |
| 1—Kays KKnight | bien placé | 5-1 |
| 5—Royal House | bonne fiche | 9-2 |

SIXIEME (CONDITIONS), AMBLE, \$1,400

| | | |
|--------------|------------------|-----|
| 4—Speedy Ed | bien placé | 3-1 |
| 2—Mr T. Burd | réveil prochain | 5-1 |
| 3—Lately | même commentaire | 6-1 |

Suggestion de quintiela: roulette 1-2-3

SEPTIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$1,900

| | | |
|---------------------|------------------|------|
| 5—Red Flicka | deux de suite | 3-1 |
| 3—Yankee Cavalier | peut faire mieux | 4-1 |
| 1—Richelieu Fleurie | paierait gros | 10-1 |

HUITIEME, TROT (CONDITIONS), \$2,400

| | | |
|---------------------|----------------|-----|
| 6—Cassette | en plus facile | 3-1 |
| 1—Golden H.J. | dans sa classe | 9-2 |
| 4—Cedar Crest Ayres | pas déclassée | 8-1 |

Suggestion de quintiela: roulette 1-4-6

NEUVIEME, AMBLE, HANDICAP, \$5,000

| | | |
|-----------------|--------------------|-----|
| 6—Cyclone Queen | a fait ses preuves | 8-5 |
| 5—Yankee Rocket | amende honorable | 2-1 |

DIXIEME, AMBLE (CONDITIONS), \$2,600

| | | |
|------------------|--------------|-----|
| 4—Capitol Lobell | 5 sur 13 | 3-1 |
| 2—Gusty Knight | à surveiller | 4-1 |
| 1—Mystic Killian | bon prix | 8-1 |

Suggestions d'exacta: 4-2, 4-1, 2-1, 2-4

Le meilleur: RED FLICKA (7e).



Le jockey Walter Blum aura bientôt gagné 4,000 courses à vie. Il fait voir deux photos prises dans le cercle du vainqueur. Blum ne croit pas qu'aucun jockey ne pourra un jour égaler ou dépasser Willie Shoemaker qui terminera sa carrière avec plus de 7,000 victoires, selon Blum.

Marcel Pronovost est victime d'un coup publicitaire

par Marcel DESJARDINS (collaboration spéciale)

Un coup publicitaire! C'est l'interprétation que Marcel Pronovost donne à l'engagement par les Cougars de Chicago de Pat Stapleton comme instructeur-joueur. Une décision qui l'affecte lui, Pronovost, car il était l'instructeur des Cougars, l'an dernier et qu'il prévoyait bien l'être encore la prochaine saison puisque son contrat a encore un an à courir.

Les Cougars voulaient de l'espace dans les pages sportives des journaux et du temps à la télévision et à la radio. En engageant un joueur aussi connu et populaire à Chicago que Stapleton,

puisque celui-ci évoluait depuis des années pour les Black Hawks de la même ville, les Cougars étaient certains que tous les sportifs de Chicago allaient en entendre parler.

Ils ont un produit à vendre et comme tous les commerçants ils ont voulu poser un geste pour le faire encore mieux connaître.

Pronovost a-t-il été pris par surprise par l'acte posé par son club? Il avait vaguement entendu parler d'une telle rumeur. Mais il a appris la nouvelle comme le public: en lisant le journal. Il y aura apparemment toujours des athlètes qui apprendront par cette même voie qu'ils ne sont plus vultus au poste qu'ils occupent ou simple-

ment pas vultus du tout. Les magnats du sport n'ont toutefois pas l'exclusivité de cette façon d'agir. Dans le cas de Pronovost, il ne saurait dire si les Cougars vont lui offrir un autre poste dans l'organisation ou s'ils lui achèteront le reste de son contrat.

TORONTO NE LUI A PAS FAIT D'OFFRE

Quand je lui fais part d'une rumeur voulant qu'il aille comme instructeur des Maple Leafs de Toronto, il me répond qu'il n'en est pas question. Du moins, personne ne lui a fait d'offre. Accepterait-il d'aller avec une autre équipe de l'Association Mondiale? La chose serait toujours possible.

Car l'ancien joueur de défense des Red Wings de Détroit et des Maple Leafs de Toronto garde confiance dans l'avenir et le succès de l'Association Mondiale et la raison c'est qu'il y a des gens très riches derrière presque tous les clubs, des gens qui ont foi dans le succès du hockey. Ses Cougars ont attiré une moyenne de 6,000 spectateurs par match l'an dernier. Une assistance de 6,500 aurait permis de boucler le budget. Le club doit se construire une patinoire de 18,000 à 20,000 pour la saison 1974-75.

Dans le moment, les joueurs misent sur la rivalité entre l'association et la ligue Nationale pour imposer leurs conditions mais éventuellement cela amènera soit l'amalgamation des deux circuits, soit un accord entre eux. Tant que la chose ne sera pas faite, l'Association Mondiale enlèvera des joueurs à sa rivale.

Pronovost souhaite bonne chance à son successeur. Il croit que celui-ci en aura grandement besoin. Il prend une charge lourde, difficile sans l'expérience que lui Pronovost et la plupart des instructeurs ont acquise dans les ligues mineures. Mais il a au moins l'avantage de prendre en mains un club bâti par son prédécesseur, un club qui donnait promesse de succès. Les Cougars ont perdu 23 matches l'an dernier par la marge d'un seul but.

Il faudra attendre à la saison prochaine avant de pouvoir dire si la perte de Stapleton affectera ou non les Black Hawks, déclare-t-il. Pronovost dit ne rien savoir du désaccord entre le joueur de défense et l'instructeur Billy Reay. Il a toujours eu beaucoup de considération pour ce dernier de même que pour Tommy Ivan, le directeur gérant des Black Hawks. Il a joué pendant des années contre le premier et a évolué sous la direction du deuxième pendant quelques saisons.

MIKITA RESTERA AVEC LES HAWKS

Il faudra attendre à la saison prochaine avant de pouvoir dire si la perte de Stapleton affectera ou non les Black Hawks, déclare-t-il. Pronovost dit ne rien savoir du désaccord entre le joueur de défense et l'instructeur Billy Reay. Il a toujours eu beaucoup de considération pour ce dernier de même que pour Tommy Ivan, le directeur gérant des Black Hawks. Il a joué pendant des années contre le premier et a évolué sous la direction du deuxième pendant quelques saisons.

CELINE PETIT-MARTINON AU COJO

Son excellence Roger Rousseau, commissaire général des Jeux olympiques de Montréal, a annoncé hier la nomination de madame Celine Petit-Martinon au poste d'agent d'information à la division des communications.

ED CROSBY AVEC LES REDS

ST-LOUIS (UPI) — Les Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale de baseball ont annoncé hier qu'ils avaient échangé le joueur de champ intérieur Ed Crosby aux Reds de Cincinnati... en retour, ils ont obtenu le lanceur droitier Ed Sprague.

Comme en athlétisme, 34 médailles en natation!

Comme pour l'athlétisme, la natation sera un sport idéal pour les performances individuelles puisque 34 médailles d'or seront à l'enjeu. Et comme pour l'athlétisme, l'équipe de natation du Québec escompte bien passer de la 4e place qu'elle était en 1969 à au moins la deuxième, sinon la première place.

L'entraîneur-gérant Edgar Théoret, qui sera secondé par l'entraîneur-chef Dave Johnson, de Pointe-Claire, croit les chances de la formation québécoise excellentes.

"Notre sélection n'est pas définitive. Elle sera complétée au cours du week-end, explique-t-il. Mais nous sommes déjà assurés de compter sur une équipe féminine extrêmement puissante et une équipe de garçons assez bonne. En fait, nous avons bon espoir de battre les Ontariens et de nous approcher des nageurs de la Colombie-Britannique puisque cette province, qui possède les

meilleurs, sera considérablement affaiblie étant donné qu'elle fournira ses têtes d'affiche à l'équipe nationale.

"Etant donné que nous devons réduire notre délégation à 20 concurrents poursuit Théoret, nous n'avons pas choisi nécessairement les meilleurs dans chaque épreuve, mais plutôt les plus versatiles puisqu'ils auront 34 courses à disputer. Notre sélection finale, en somme, dépend beaucoup des championnats canadiens qui se terminent à Québec où nos 48 meilleurs nageurs sont de la partie."

Evidemment, une quinzaine des 20 nageurs proviendront de la région de Montréal, surtout du club de natation de Pointe-Claire. Mais la valeur la plus sûre de cette délégation sera sans aucun doute la jeune Sylvie Deschamps, de Ste-Foy.

"Je suis convaincu, déclare Théoret, qu'elle nous rapportera des médailles d'or dans le 100 et le 200 mètres brasse. Sylvie, 18 ans, est déjà de calibre international."

D'autre part, la petite Wendy Quirk, 14 ans, de Pointe-Claire, est également l'une des favorites. "Elle est déjà notre meilleur espoir pour 1976, commente Théoret.

Elle aura une belle chance de prouver ce qu'elle vaut vraiment à Burnaby".



VICTOIRE DE CHRIS EVERT

CLEVELAND HEIGHTS, (UPI) — Chris Evert a remporté une éclatante victoire, 6-2 et 6-0, hier, aux dépens de Pat Bostrom, de Seattle, pour ainsi passer en demi-finale du tournoi Marie Clark Memorial, doté de \$25,000 de bourses.

ED CROSBY AVEC LES REDS

ST-LOUIS (UPI) — Les Cardinals de St-Louis de la ligue Nationale de baseball ont annoncé hier qu'ils avaient échangé le joueur de champ intérieur Ed Crosby aux Reds de Cincinnati... en retour, ils ont obtenu le lanceur droitier Ed Sprague.

Fin du Grand Circuit

La semaine du Grand Circuit prendra fin, ce soir, à la piste Blue Bonnets. La dernière épreuve au programme concerne les pouliches de 3 ans, dans l'amble. Il y aura deux divisions dotées chacune d'un enjeu de \$13,850. Jusqu'ici, trois nouveaux records canadiens ont été réalisés et cinq records de saison en Amérique du Nord.

La plus récente performance pour le moins étonnante a été réussie jeudi soir par la pouliche Honey-suckle Rose, qui a capturé la grosse part de la bourse de \$19,200 après son effort en 2.01.1. Ce chronométrage est le plus rapide cette saison pour une pouliche de trois ans en Amérique du Nord.

Il se pourrait donc fort bien que les amateurs présents soient témoins d'un 57e mille-miracle dans l'histoire des courses sous harnais à Montréal.

Dans la première division, All Alert, de la Ferme Castleton, tentera de prendre une nouvelle marque à vie tout en défiant l'opposition qui comptera cinq autres coursiers de taille.

Issue de Good Time, elle a déjà fait empocher à ses propriétaires \$95,734 en bourses. Elle a gagné 19 de ses 34 courses jusqu'à maintenant dont un mille en 1.59.4 à deux ans. Elle sera pilotée par Glen Garnsey. Une autre pouliche pourrait aussi réaliser un deuxième mille-miracle dans sa carrière. Il s'agit de Perky Mindy, propriété de H. Schwartz et Ira Kristel.

Comme un deux ans, le rejeton de Adios Vic a été peu occupé mais cette année elle a gagné cinq de ses neuf courses dont un mille en 1.59.2. Perky Mindy partira avec la pôle dans cette seconde division et sera pilotée par Charles Clark. A sa dernière sortie de la barrière, elle a facilement triomphé en 2.01.1 par sept longueurs et demie.

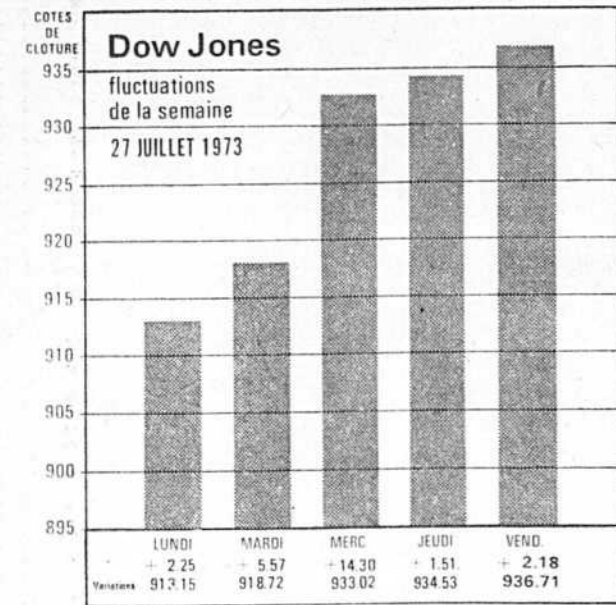
ALLSTATE DU CANADA
Demandez les services d'agents vendeurs pour Montréal et le réseau québécois. Salaires accrus plus commodes et non des prétextes. Avec d'excellents avantages, souvent comprenant une participation aux profits. Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphoner à M. Lucien Duane 325-0050

GBS GENERAL BEARING SERVICE LTD.
937-7423
1326 Ouest Notre Dame
3898 Hochelaga
3208 est. Jarry
805 Ste-Foy (Longueuil)
Avec roues 6" - 8" - 10"

vos petites annonces se paient facilement en utilisant la carte

CHARGEX
la presse

Nouvel optimisme des investisseurs à Wall Street



Nouvel optimisme des investisseurs à Wall Street cette semaine et gains de 26 points de l'indice Dow Jones au cours de séances plus actives qu'à l'accoutumée.

Les institutions, les investisseurs étrangers et le public ont, en effet, conjugué leurs efforts cette semaine et ont ainsi redonné à la Bourse de New York une activité et une fermeté des cours disparues au cours des derniers mois.

La plupart des secteurs ont profité de ce mouvement de reprise et non pas seulement les actions favorisées par les institutions depuis le début de l'année.

Les investisseurs étrangers ont mis de leur côté sur les actions américaines dépréciées à la fois par la chute du dollar et par la dévaluation considérable de la monnaie des Etats-Unis depuis février dernier.

Des prises de profits et la hausse des taux d'intérêt ont par contre ralenti l'avance de Wall Street au cours des deux dernières séances de la semaine.

Hier, l'indice Dow Jones a terminé en hausse de 2.18 à 935.71. Il accusait une perte de plus de trois points en début de séance.

L'annonce, par les banques commerciales qu'elles porteraient, à partir de lundi, leur

taux d'intérêt privilégié ou "prime rate" à 8 3/4 pour cent, soit un taux jamais atteint jusqu'à présent, ne semble pas avoir eu d'effet véritablement déprimant sur le marché qui reste en coura g e, comme les jours précédents, par les résultats d'exploitation du deuxième trimestre.

L'aluminium et les caoutchoucs gagnent une fraction de même que les valeurs d'autos à l'exception de General Motors qui monte de 1 1/4. Les compagnies aériennes, les machines de bureau, les télévisions et les aciéries perdent une fraction de même que les cuivres parmi lesquels cependant Kennecott cède 1 1/8, les mines d'or ou McIntyre Porcupine gagne 1 1/2 tandis que American South African Investment perd 1 1/2.

Les prix étaient irréguliers à la Bourse de Montréal qui a connu une séance modérément active.

Le volume des transactions aux deux Bourses — Montréal et Canadienne — s'est élevé à 1.32 million d'actions comparativement à 1.28 million la veille.

L'indice des industrielles a baissé de .50 à 247.68. L'indice composé a baissé de .40 à 230.29 et celui des services publics, de .28 à 148.50 tandis que les papiers ont perdu .17 passant à 127.21. Les ban-

ques ont baissé de .13 à 266.61.

L'industrielle la plus active a été Alcan Aluminium, en baisse de 1-4 à \$32 1-2 en 12,030 actions. La mine la plus active a été Cuvier Mines, à la hausse de 56 cents à \$2.60 en 147,400 actions.

TransCanada PipeLines qui a rapporté une baisse des bénéfices pour le premier semestre de l'année, a baissé de 2 à \$33.

Canada Permanent Mortgage Corp. a rapporté des bénéfices nets semestriels de \$6,756,000 et un dividende de 95 cents l'action, cette valeur a baissé de 3-8 à \$18 5-8.

Crédit Foncier et ses filiales ont annoncé des profits nets semestriels de \$2,498,000 et un dividende de \$2.91 l'action. Crédit Foncier a monté de 1 à \$108. Falconbridge Nickel Mines Ltd., de Toronto, a rapporté une forte augmentation de ses profits pour le semestre finissant le 30 juin et ses actions sont demeurées inchangées à \$80.

Consolidated Bathurst Ltd. a monté de 1 à \$24 3/4 après avoir annoncé une forte augmentation de ses bénéfices semestriels.

Les prises de profit ont effacé hier les profits réalisés au cours des dernières séances à la Bourse de Toronto, où les prix ont clôturé à la baisse pour la première fois de la semaine. La séance a été active.

L'indice des industrielles a baissé de .54 à 220.14 et celui des aurifères, de 1.41 à 296.76. Les métaux ont monté de .34 à 108.26 et les pétroles de 1.28 à 251.46.

L'indice des industrielles avait ouvert légèrement à la hausse, mais a baissé continuellement jusqu'à la clôture. La séance a été active et 2.78 millions d'actions d'une valeur de \$28.64 millions ont été échangées comparativement à 3 millions d'actions d'une valeur de \$34.78 millions la veille.

Les raffineries, les pipelines, les grands magasins et les aciéries étaient au nombre des compartiments à la baisse tandis que les chimiques, les breuvages, les alimentaires et les communications étaient à la hausse.

Vers le début de la séance, les actions de Security Capital B ont été retirées du marché en attendant la publication d'informations de la part de la compagnie. Cette valeur avait clôturé la veille à 45 cents.

du parquet de la BOURSE

les de la Ryan Mining Ltd., ont été retirées du marché en attendant la publication d'information par ces entreprises. Newnorth était à la hausse de 2 1-2 cents à 14 cents et Ryanor était inchangée à 9 cents, au moment du retrait du marché.

Les actions de Melchers Distillers Ltd., retirées du marché lundi, ont été remises en vente à midi. La compagnie a révélé qu'un groupe non identifié du Québec avait offert d'acheter la majorité des actions de la compagnie. Melchers était à la baisse de 1-4 à \$8 1-4.

Home Oil a accepté de mettre en branle un programme d'exploration de \$1.4 million sur la propriété de la Creek Gold Mining dans le nord de la Colombie-Britannique, afin d'acquiescer 50 pour cent des actions des 29 "claims" miniers. Home Oil a monté de 1-8 à \$47 3-8, son plus haut sommet de l'année.

L'argent

LONDRES — Les courtiers londoniens ont haussé aujourd'hui le prix de l'argent de 1.4 cent américain.

MONTRÉAL — Handy & Harman évaluait vendredi l'argent à \$2.912 comparativement à \$2.922 la veille.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal, par le ministre fédéral de l'Agriculture.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros 81 A-gros 76; A-moyens 69.3; A-petits 58.1.

Pommes de terre: prix de gros; Patates nouvelles du Québec, \$4.75 à \$5.00 les 50 lb vullines, \$11.00 à \$11.50 les 100 lb. Patates de la Fédération des producteurs du Québec, \$4.50 à \$5.75 les 50 lb. Canada no 1, \$4.25 à \$4.50 les 50 lb.

les devises

| Unité | En m.u. | Canad. |
|-----------------|---------|--------|
| Afrique du Sud | 1.5079 | 1.5079 |
| Argentine | 1.0000 | 1.0000 |
| Australie | 1.4229 | 1.4229 |
| Autriche | 1.3538 | 1.3538 |
| Bahamas | 1.0500 | 1.0500 |
| Belgique | 1.0500 | 1.0500 |
| Bermudes | 1.0500 | 1.0500 |
| Bretel | 1.0500 | 1.0500 |
| Briant | 1.0500 | 1.0500 |
| Brunéi | 1.0500 | 1.0500 |
| Canada | 1.0000 | 1.0000 |
| Chili | 1.0500 | 1.0500 |
| Colombie | 1.0500 | 1.0500 |
| Corée | 1.0500 | 1.0500 |
| Danemark | 1.0500 | 1.0500 |
| Égypte | 1.0500 | 1.0500 |
| Espagne | 1.0500 | 1.0500 |
| États-Unis | 1.0000 | 1.0000 |
| Finlande | 1.0500 | 1.0500 |
| France | 1.0500 | 1.0500 |
| Grèce | 1.0500 | 1.0500 |
| Hollande | 1.0500 | 1.0500 |
| Indonésie | 1.0500 | 1.0500 |
| Irlande | 1.0500 | 1.0500 |
| Israël | 1.0500 | 1.0500 |
| Jamaïque | 1.0500 | 1.0500 |
| Japon | 1.0500 | 1.0500 |
| Liban | 1.0500 | 1.0500 |
| Libye | 1.0500 | 1.0500 |
| Malaisie | 1.0500 | 1.0500 |
| Mexique | 1.0500 | 1.0500 |
| Nicaragua | 1.0500 | 1.0500 |
| Norvège | 1.0500 | 1.0500 |
| Nouveau-Zélande | 1.0500 | 1.0500 |
| Pakistan | 1.0500 | 1.0500 |
| Perou | 1.0500 | 1.0500 |
| Portugal | 1.0500 | 1.0500 |
| Philippines | 1.0500 | 1.0500 |
| Porto Rico | 1.0500 | 1.0500 |
| Qatar | 1.0500 | 1.0500 |
| Royaume-Uni | 1.0500 | 1.0500 |
| Suisse | 1.0500 | 1.0500 |
| Suède | 1.0500 | 1.0500 |
| Tchécoslovaquie | 1.0500 | 1.0500 |
| Turquie | 1.0500 | 1.0500 |
| U.R.S.S. | 1.0500 | 1.0500 |
| Venezuela | 1.0500 | 1.0500 |

Le président de Melchers trouve l'offre d'achat par des Québécois, "acceptable"

par Laurier CLOUTIER
L'offre d'achat des Distilleries Melchers par un groupe d'hommes d'affaires francophones du Québec "semble acceptable".

C'est ce qu'a déclaré hier le président du conseil de la compagnie, M. Paul Desruisseaux, lors d'une entrevue téléphonique.

Le président et chef de la direction de Melchers, le lieutenant-colonel Sarto Marchand, a annoncé en début de tournée, hier, qu'un groupe d'hommes d'affaires du Québec offrent, d'ici le 28 septembre d'acheter 625,000 actions du trésor de la compa-

gnie au prix de \$8, ainsi que les 711,050 titres détenus par la famille de M. Desruisseaux à \$8.50 pour un montant total de \$11,043,925.

Les commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario de même que les Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver doivent approuver les deux transactions, si elles sont acceptées.

61.5% des actions
Selon le dernier rapport financier de Melchers, 1,547,520 actions de la compagnie sont émises et en circulation. Si Melchers et M. Desruisseaux

acceptent l'offre d'achat du groupe d'hommes d'affaires non identifiés du Québec, ces derniers détiendraient environ 61.5% des titres de la compagnie alors en circulation.

M. Marchand a déclaré que les intéressés étudient actuellement les offres d'achat et "qu'une décision sera annoncée rapidement".

De son côté, M. Desruisseaux a déclaré à LA PRESSE qu'il lui fallait étudier l'offre d'achat avant de se prononcer définitivement.

"Je ne peux rien dire pour le moment car il faut que j'étudie l'offre à fond, mais ça me semble acceptable".

M. Desruisseaux ne s'inquiète pas, en outre, de sa position éventuellement minoritaire au conseil si Melchers acceptait la transaction alors que, lui, refusait de vendre ses actions.

"Canadiens français"
Le président du conseil a, par ailleurs, précisé qu'à sa connaissance le groupe

d'hommes d'affaires qui proposent de prendre le contrôle de Melchers se compose de "Canadiens français" du Québec.

Il a ajouté que l'offre rapporterait \$5 millions à Melchers au bon moment et permettrait de faire assumer par un plus grand nombre d'actionnaires les emprunts bancaires de la compagnie.

Retrait de la suspension
Les transactions sur les titres de Melchers ont été suspendues lundi dernier, au milieu de la séance, dans l'attente d'une déclaration. Un porte-parole de la compagnie a par la suite annoncé que des discussions préliminaires en cours pourraient aboutir à un changement de contrôle.

Après la déclaration d'hier de M. Marchand, la Bourse de Montréal a retiré la suspension des transactions sur les titres de Melchers. À la clôture, 1,800 actions avaient changé de mains et Melchers cotait 7 1/2, en baisse de 3/4.

Expansion de Great Lakes à Thunder Bay

Great Lakes Paper Company projette d'entreprendre un programme d'expansion et de diversification au coût de \$13,500,000 à l'emplacement de sa fabrique, à Thunder Bay, Ont. Le projet prévoit la construction d'une fabrique de panneaux et planches, l'agrandissement de la fabrique de colombages de la compagnie et l'addition d'installations de production de traverses de chemin de fer, a an-

noncé hier le président de la compagnie, C.J. Carter.

L'érection de l'usine de panneaux et planches débutera incessamment. Les travaux pour la production de colombages et de traverses est subordonnée à une aide du gouvernement.

"Les perspectives favorables de la construction au Canada et aux Etats-Unis ainsi que la nécessité de diversifier les domaines de notre activité en vue de pourvoir à une base plus ample et plus stable de revenus nous ont incité à accroître nos installations de fabrication de produits de construction", a souligné le président. Important producteur de papier journal et de pâte Kraft blanche, la compagnie cherche également à utiliser davantage ses ressources en bois.

Quelque 200 emplois seront créés dans l'exploitation manufacturière et forestière par suite de l'expansion.

L'usine de panneaux et planches, qui coûtera environ \$10 millions et dont le parachèvement est prévu pour la fin de 1974, aura une capacité de production annuelle de 50 millions de pieds carrés de panneaux de 5/8 de pouce — un produit abondamment employé pour meubles, armoires et parquets — ou 115 millions de pieds carrés de planches de 1/4 de pouce — un matériau de construction solide et imperméable.

L'expansion de la fabrique de colombages doublera presque la capacité de 50 millions de pieds de production annuelle de la fabrique, actuellement en voie de parachèvement, et produira un minimum de 250,000 traverses de chemin de fer par année. On prévoit que l'expansion de la fabrique de colombages et de traverses de chemin de fer sera mise en oeuvre au milieu de 1974.

les obligations

| Achat | Vente | Achat | Vente |
|----------------|------------------|-----------------------|--------------------|
| 3 1/2% déc. 1 | 1974 98 98 1/2 | CIBC 7 1/2% | 1972 97 98 |
| 5 1/2% avr. 11 | 1974 99 99 1/2 | Consol. 5 1/2% | 1972 96 97 |
| 7 1/2% avr. 1 | 1975 100 100 1/2 | DC 7 1/2% | 1972 90 92 |
| 7 1/2% oct. 1 | 1975 98 98 1/2 | Cominco 8 1/2% | 1991 98 1/2 99 1/2 |
| 7 1/2% juin 1 | 1976 89 89 1/2 | Elsons Acc. 6 1/2% | 1993 96 97 |
| 8 1/2% avr. 1 | 1977 98 98 1/2 | Hudson's B. A. 8 1/2% | 1991 98 99 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1979 92 92 1/2 | Husky Oil 8 1/2% | 1991 98 99 |
| 8 1/2% avr. 1 | 1979 75 75 1/2 | Int. Nickel 8 1/2% | 1992 97 98 |
| 8 1/2% avr. 1 | 1980 93 94 | Kelly Douglas 8 1/2% | 1980 104 106 |
| 8 1/2% avr. 1 | 1980 93 94 | Manit. Ferg. 9 1/2% | 1980 104 106 |
| 8 1/2% sept. 1 | 1982 93 93 1/2 | Pan Can 8 1/2% | 1992 93 95 |
| 8 1/2% avr. 1 | 1980 92 93 1/2 | SR. 4 1/2% | 1992 100 100 1/2 |
| 8 1/2% mar. 15 | 1980 93 94 | Simpsons S. A. 8 1/2% | 1992 99 100 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | Steinberg 8 1/2% | 1992 98 1/2 99 1/2 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | Trader 9 | 1991 101 102 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | TRP 9 | 1992 100 101 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | TRP 9 | 1992 100 101 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | Union Gas 8 1/2% | 1992 97 98 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | Union Carbide 8 1/2% | 1992 97 98 |
| 8 1/2% oct. 1 | 1981 78 78 1/2 | WTC 8 | 1991 93 94 |

les devises

| Unité | En m.u. | Canad. |
|-----------------|---------|--------|
| Afrique du Sud | 1.5079 | 1.5079 |
| Argentine | 1.0000 | 1.0000 |
| Australie | 1.4229 | 1.4229 |
| Autriche | 1.3538 | 1.3538 |
| Bahamas | 1.0500 | 1.0500 |
| Belgique | 1.0500 | 1.0500 |
| Bermudes | 1.0500 | 1.0500 |
| Bretel | 1.0500 | 1.0500 |
| Briant | 1.0500 | 1.0500 |
| Brunéi | 1.0500 | 1.0500 |
| Canada | 1.0000 | 1.0000 |
| Chili | 1.0500 | 1.0500 |
| Colombie | 1.0500 | 1.0500 |
| Corée | 1.0500 | 1.0500 |
| Danemark | 1.0500 | 1.0500 |
| Égypte | 1.0500 | 1.0500 |
| Espagne | 1.0500 | 1.0500 |
| États-Unis | 1.0000 | 1.0000 |
| Finlande | 1.0500 | 1.0500 |
| France | 1.0500 | 1.0500 |
| Grèce | 1.0500 | 1.0500 |
| Hollande | 1.0500 | 1.0500 |
| Indonésie | 1.0500 | 1.0500 |
| Irlande | 1.0500 | 1.0500 |
| Israël | 1.0500 | 1.0500 |
| Jamaïque | 1.0500 | 1.0500 |
| Japon | 1.0500 | 1.0500 |
| Liban | 1.0500 | 1.0500 |
| Libye | 1.0500 | 1.0500 |
| Malaisie | 1.0500 | 1.0500 |
| Mexique | 1.0500 | 1.0500 |
| Nicaragua | 1.0500 | 1.0500 |
| Norvège | 1.0500 | 1.0500 |
| Nouveau-Zélande | 1.0500 | 1.0500 |
| Pakistan | 1.0500 | 1.0500 |
| Perou | 1.0500 | 1.0500 |
| Portugal | 1.0500 | 1.0500 |
| Philippines | 1.0500 | 1.0500 |
| Porto Rico | 1.0500 | 1.0500 |
| Qatar | 1.0500 | 1.0500 |
| Royaume-Uni | 1.0500 | 1.0500 |
| Suisse | 1.0500 | 1.0500 |
| Suède | 1.0500 | 1.0500 |
| Tchécoslovaquie | 1.0500 | 1.0500 |
| Turquie | 1.0500 | 1.0500 |
| U.R.S.S. | 1.0500 | 1.0500 |
| Venezuela | 1.0500 | 1.0500 |

fruits/légumes

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

FRUITS
Pommes: Close 7.00 le boisseau; Framboises: \$7.00 à \$7.50 les 12 chopines.
Bleuet: \$5.00 à \$6.00 les 25 chopines.
LEGMES
Béarnaises: \$0.90 la douz. de paquets \$3.00 les 50 lb.
Ble d'inde: \$2.00 à \$2.25 les 5 douz. paquets.
Brocoli: \$3.50 la douz. de paquets.
Carottes: \$0.90 à \$1.00 la douz. de paquets.
Choux-fleurs: \$3.50 à \$4.50 la douz. de paquets.
Céleri: \$3.00 les 24.
Ciboulette: \$1.25 la douz. de paquets.
Chicorée-escalote: \$2.50 la douz. de paquets.
Choux verts: \$2.50 pour 16; rouges: \$3.00 pour 12; Savoie: \$3.50 la douz.
Choux roses: \$3.50 à \$4.50 la douz. de paquets.
Choux chinois: \$5.00 la douz. de paquets.
Combraves: \$2.00 le boisseau, \$4.00 à \$4.50 pour 4 douz.
Courges-Zucchini: \$2.25 à \$2.50 les 20 lb.
Laitue: \$2.50 à \$3.00 pour 24; Feuille: \$3.50 pour 18; Boston et romaine: \$1.00 à \$1.25 les 20 paquets.
Patates: nouvelles: \$5.50 à \$5.75 les 50 lb; pelées: \$1.50 à \$1.75 les 50 lb.
Piments verts: \$3.50 les 15 lb; \$1.50 les 20 lb.
Poireaux: \$1.00 à \$1.25 les 12 paquets.
Pommes de terre nouvelles: \$4.75 à \$5.00 les 50 lb; pelées: \$2.00 à \$2.25 les 50 lb.
Radis: \$2.50 à \$2.75 les 8 douz. de paquets; \$3.25 pour 20 cellos de 6 onces.
Tomates: \$3.50 à \$4.00 les 50 lb.
Tournes: de terre, roses et rouges, \$3.00 les 8 lb; \$6.00 les 15 lb; de champs roses: \$10.50 les 20 lb; rouges: \$8.50 les 20 lb.

FRUITS
Pommes: Close 7.00 le boisseau; Framboises: \$7.00 à \$7.50 les 12 chopines.
Bleuet: \$5.00 à \$6.00 les 25 chopines.
LEGMES
Béarnaises: \$0.90 la douz. de paquets \$3.00 les 50 lb.
Ble d'inde: \$2.00 à \$2.25 les 5 douz. paquets.
Brocoli: \$3.50 la douz. de paquets.
Carottes: \$0.90 à \$1.00 la douz. de paquets.
Choux-fleurs: \$3.50 à \$4.50 la douz. de paquets.
Céleri: \$3.00 les 24.
Ciboulette: \$1.25 la douz. de paquets.
Chicorée-escalote: \$2.50 la douz. de paquets.
Choux verts: \$2.50 pour 16; rouges: \$3.00 pour 12; Savoie: \$3.50 la douz.
Choux roses: \$3.50 à \$4.50 la douz. de paquets.
Choux chinois: \$5.00 la douz. de paquets.
Combraves: \$2.00 le boisseau, \$4.00 à \$4.50 pour 4 douz.
Courges-Zucchini: \$2.25 à \$2.50 les 20 lb.
Laitue: \$2.50 à \$3.00 pour 24; Feuille: \$3.50 pour 18; Boston et romaine: \$1.00 à \$1.25 les 20 paquets.
Patates: nouvelles: \$5.50 à \$5.75 les 50 lb; pelées: \$1.50 à \$1.75 les 50 lb.
Piments verts: \$3.50 les 15 lb; \$1.50 les 20 lb.
Poireaux: \$1.00 à \$1.25 les 12 paquets.
Pommes de terre nouvelles: \$4.75 à \$5.00 les 50 lb; pelées: \$2.00 à \$2.25 les 50 lb.
Radis: \$2.50 à \$2.75 les 8 douz. de paquets; \$3.25 pour 20 cellos de 6 onces.
Tomates: de terre, roses et rouges, \$3.00 les 8 lb; \$6.00 les 15 lb; de champs roses: \$10.50 les 20 lb; rouges: \$8.50 les 20 lb.

les métaux

| Comptant | à terme | à terme |
|----------|---------------|---------------|
| comptant | 804-806 | 804-806 |
| à terme | 790-50-791 | 790-50-791 |
| ETAIN | 9,725 tonnes | 9,725 tonnes |
| comptant | 2037-2042 | 2037-2042 |
| à terme | 2032-2028 | 2032-2028 |
| PLOMB | 183-50-184-50 | 183-50-184-50 |
| comptant | 187-188 | 187-188 |
| à terme | 1,625 tonnes | 1,625 tonnes |
| ZINC | 346-348 | 346-348 |
| comptant | 347-348 | 347-348 |
| à terme | 1,975 tonnes | 1,975 tonnes |

banque provinciale

DIVIDENDE RÉGULIER

AVIS est par les présentes donnée que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt-et-un cents par action sur le capital-actions versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1973.

Ce dividende, portant le numéro 302, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er août 1973, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 29 juin 1973

DÉCÈS • Remerciement • In memoriam

ALLARD (Germaine) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 70 ans, est décédée Germaine Archambault, épouse de Georges Allard, demeurant rue Hôtel de Ville; elle laisse dans le deuil ses enfants: 5 garçons et 3 filles, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine,

BERTRAND (Irène) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 75 ans, est décédée Irène Galarneau, épouse de feu Damien Bertrand. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc., 1750, rue Notre-Dame, Lachine,

DESCHATELETS (Blanche) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Zotique Deschatelets, née Blanche Daoust. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Fernand) — A Pointe-Claire, le 26 juillet 1973, à l'âge de 29 ans, est décédé Fernand Girard, fils de Roméo Girard et de Jeanne Lebrun. Il laisse sa sœur Françoise. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc., 281, Bord-du-Lac, Pointe-Claire

LEGAULT (Alice) — A Montréal, le 25 juillet 1973 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme J. Arthur Legault, née Alice Mendelkow, mère de Roland, époux de Claire Vermette, Jacques, époux de Lily De Guise, Claude, Gilles, Roger, Rollande, Liliane (Mme Jean-Jacques Leduc), ainsi que 22 petits-enfants et 3 arrière-petites-filles. Elle laisse 1 sœur Clara (Mme Wilfrid Rochon), de St-Eustache, 3 belles-sœurs Ernestine et Cécile Legault, ainsi que Mme veuve Noël Legault, toutes de St-Eustache. La dépouille mortelle a été exposée aux salons René Thériault, 1120 est, Jean-Talon jusqu'à jeudi soir 10 h. Réexposée vendredi à 1 h. au salon Donat Martin et Fils, 105, rue St-Eustache. Les funérailles ont eu lieu samedi le 23 courant en l'église paroissiale de St-Eustache, où le service a été célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture.

LEVESQUE (Jeannette) — A Montréal, le 25 juillet 1973, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Gennaro Magliulo, née Maria Beltempo. Elle laisse dans le deuil 3 enfants et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 1385 rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGLIULO (Maria) — A Montréal, le 25 juillet 1973 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Gennaro Magliulo, née Maria Beltempo. Elle laisse dans le deuil 3 enfants et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 1385 rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOPEL (Lucien) — A Montréal-Nord, le 26 juillet 1973, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Lucien Riopel, autrefois de St-Théodore de Chertsey, époux de Juliette Charbonneau. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc., 11130, boul. Pie-IX à 12 h., pour se rendre à l'église de St-Théodore de Chertsey, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Edmond Lorenzo) — A Montréal, le 26 juillet 1973, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edmond Lorenzo Boudreault, fils de feu Joseph Boudreault et de feu Lucina Gagnon. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CREPEAU (Alfred) — A St-Lin, ville des Laurentides, le 27 juillet 1973 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Alfred Crépeau, époux de Florée Lapiere, père de Roger, époux de Huguette Grenier, Fernand, époux de Françoise Corbeil, Laurette, (Mme Roland Brissou), Suzanne (Mme Marcel Toupin), de St-Jean, Yvette (Mme Laurent Roy), de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils Ltée, 256, 12e avenue à St-Lin, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBEAULT (Joseph) — A Montréal, le 26 juillet 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Guilbeault, ex-marcahand, époux d'Alice Charbonneau. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul et Fortin, 835 est, avenue Laurier, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Rodolphe) — A Laval, le 27 juillet 1973 à l'âge de 69 ans, 5 mois, est décédé M. Rodolphe Lemieux, époux en 1ères noces de feu Léa Bomhower et en 2es noces de Juliette Hamelin. Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Engr, 1856, boul. des Laurentides, Vimont, pour se rendre à l'église St-Elzéar, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Mgr Irénée) — A St-Jérôme, le 27 juillet 1973, à l'âge de 69 ans, est décédé Mgr Irénée Lussier, ex-recteur de l'Université de Montréal, ex-curé de la paroisse St-Stanislas-de-Kotska, fils de feu Joseph-Irénée Lussier et de feu Marie-Louise Patenaude. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Castonguay et Fils, 28, rue St-Michel, Vaudeuil pour se rendre à l'église St-Michel, de Vaudeuil, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Mlle Marie-Alma) — A Vaudeuil, le 26 juillet 1973, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée Mlle Marie-Alma Martel, demeurant à Vaudeuil. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Castonguay et Fils, 28, rue St-Michel, Vaudeuil pour se rendre à l'église St-Michel, de Vaudeuil, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUBINATO (Leone) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Leone Rubinato, photographe (studio Belvedere). Il laisse dans le deuil son épouse Raffaella Persechino, son fils Gino et sa fille Anna-Maria ainsi que sa mère Enrichetta; ses frères: Doménique (Betty), Albert (Carmen Forté), Amédéo (Marie Martinello), Louis (Annette Marcotte). Les funérailles auront lieu mardi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Engr, 292, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Charlemagne) — A l'Hôpital Le Gardeur de Repentigny, le 27 juillet 1973 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Charlemagne Archambault, célibataire, ex-cultivateur au Point du Jour Sud, à L'Assomption, fils de feu Victoria Foisy, demeurant rue Panet, L'Assomption; il laisse dans le deuil sa sœur Ange-Albert Archambault et son épouse Gertrude Champoux, 6 sœurs: Mme Solange Geoffroy, Mme Aurore Burton, Mme Aline Bissonnette, Mme Gaston Janson (Cécile), Mme Pierre Deschamps (Claire) et Béatrice, une belle-sœur Mme Gérard Archambault (Jeanne Tremblay) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Edgar Guilbault, 371, boul. L'Ange Gardien, L'Assomption,

BROSSARD (Jean) — Le 26 juillet 1973 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean Brossard, époux de Graziella de Chantal. Il laisse dans le deuil ses filles Ghislaine (Mme Roger Lavigne), Jeannine (Mme Louis J. Papineau), ses fils Conrad, époux de Marguerite Deragon, Raymond, époux de Maron Lessard, Yves, époux de Laurette Prévêlle, ainsi que plusieurs petits-enfants. Lui survivent 1 sœur Sr Graciette Brossard, S.S.A., ses belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Agapit, cté Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOOLEY (Thérèse) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Léa Simon Dooley, née Thérèse Buxey; elle laisse dans le deuil une fille Mary (Mme Jean Bédard) et 3 petits-fils: Gérard, Richard et Bryan. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, à 9 h. 50 pour se rendre à l'église St-Dominique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLIVET (Frère Lauréat) — A Ste-Clotilde, le 26 juillet 1973, est décédé le Frère Jolivet (Frère Justin Jean de l'Instruction Chrétienne), directeur du Foyer d'Accueil Maison Notre-Dame, Ste-Clotilde, Arthabaska. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant, en la chapelle de la Maison Provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne à Pointe-Claire, et de là au cimetière de la Communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Thérèse) — A Montréal, le 26 juillet 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Louis T. Léonard, née Thérèse Lefort, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Dr. Claude Léonard et son épouse Nina Holmes, Constance (Mme René Quenneville), Jeanne (Mme John Pyle), ses 2 sœurs: Mlle Hélène Lefort et Gertrude (Mme C.A. Lussier). Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré et de là au cimetière de Ste-Monique, cté des Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Lucien) — Les membres de la famille expriment leur plus sincère gratitude à toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner de quelque façon que ce soit des marques de sympathie lors du décès de M. Lucien Bergeron, survenu le 25 mai 1973. Prière de considérer cette annonce comme remerciements personnels.

MENARD (Mérilda) — A Pincourt, Ile Perrot, le 27 juillet 1973 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Alcide Ménard, née Mérilda Diotte, demeurant à 17, rue Leduc, Pincourt, mère de Aurelida, Jeannine et Aurèle. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau, 551, boul. Duhamel, Pincourt, à 2 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lorette, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de la paroisse Ste-Jeanne de Chantal, Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Alfred-Wilfrid) — A Pointe-St-Charles, le 26 juillet 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Alfred-Wilfrid Soucy, époux de Diana Bolly, demeurant 2361 St-Charles. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUVAIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Beauvais; elle laisse dans le deuil ses nièces: Mme Emile Boucher, Mlle Pierrette Champoux, et Mme Yvon Champoux. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Denis) — A Montréal, le 26 juillet 1973, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Denis Cadieux, fils de M. et Mme Marcel Cadieux. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 222, av. Bazinet Inc., 1922, boul. Rosemont, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAZIO (Maria) — A Montréal, le 26 juillet 1973, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Rosario Fazio, née Maria Milano; elle laisse ses fils: Sarto et son épouse, Joseph, Bastien et Frank, ses filles: Mme Nick Tomasino (Rose), Mme Marguerite Clément, Mme Paul Lalonde (Hélène) et Mme Mario Cartilli (Françoise). Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelega, où le service sera célébré à 11 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Laurette) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Charles Lavalée, née Laurette Mathieu. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.C. Roy Inc., 3340, boul. de la Concorde à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETELLIER (Eugène) — A St-Paul-Ermitte, le 24 juillet 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Eugène Letellier, époux de Lucille Bédard, demeurant 55, rue St-Paul. Il laisse dans le deuil 3 fils Claude, Gilles et Yves. Les funérailles ont eu lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre est parti des salons

Alfred Dallaire Inc., 222, rue Notre-Dame-des-Champs, Repentigny à 10 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Paul-Ermitte, où le service a été célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Paul-Ermitte, lieu de la sépulture.

LEVIC (Bérengrère) — A Pi-vière-Beaudette, le 24 juillet 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme H. A. Levac, née Bérengrère Lamarche. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jean Bissonnette, rue Principale, Rivière-Beaudette pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal.

MONAST (Delphis) — A Marieville, le 27 juillet 1973 à l'âge de 79 ans, est décédé Delphis Monast, directeur de funérailles, époux de Corinne Deslandes. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Delphis Monast et Fils, 600, rue St-Charles, Marieville, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Robert) — Accidentellement à Montréal le 25 juillet 1973 à l'âge de 51 ans est décédé M. Robert Paquin, époux de Noëlla Chaumont. Outre son épouse il laisse dans le deuil Jacques, Pierre, Daniel, Christiane et Marielle. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7h. p.m.

BEAULNE (Léopold) — Mme Léopold Beaulne, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Beaulne, survenue le 7 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

GAGNE (Lionel) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lionel Gagné, époux de Jeannette Braut, père de Gisèle, Claire, Roland et Carole. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 3661, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Roland) — Accidentellement à Montréal, le 26 juillet 1973 à l'âge de 50 ans, est décédé Roland Gagnon, époux de Marie Huard, demeurant à Boucherville. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Tétrault et Fils Ltée et E. Charron, 27, rue de Laperrière, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Sébastien de Boucherville, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Antonia) — A Delson, le 27 juillet 1973 à l'âge de 68 ans, est décédée Antonia Marotte, épouse de Robert Lefebvre, demeurant 210, rue Principale. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin Engr, 425, chemin St-Jean, Laprairie, à 1 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Delson, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORRAIN (Jeanne) — A Verdun, le 26 juillet 1973, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Alphonse Lorrain, née Jeanne Bertrand, demeurant au 33, rue Gordon; elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucien, époux de Cécile Lenoir, Mme veuve Roméo Deslauriers (Marguerite), Roger, époux d'Yvette Lalonde, Gérard, époux de Germaine Lorrain, Mme René Brault (Thérèse), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEL (Laurette) — M. Jean-Paul Roussel et les membres des familles Laurin et Roussel, remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie lors du décès de Mme Jean-Paul Roussel, survenu le 9 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

ST-JEAN (Marie-Anne) — M. Eugène St-Jean et la famille remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Eugène St-Jean, née Marie-Anne Courchesne, survenue le 2 juin 1973, à Berthierville, à l'âge de 72 ans, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

ADOPTION
POIRE — Marie, née Drozdowski et René, sont heureux d'annoncer l'arrivée de Rose-Marie Chantale, le 18 juillet 1973, qui n'était pas attendue, mais dont la venue était prévue par un choix.

BEAUVAIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Beauvais; elle laisse dans le deuil ses nièces: Mme Emile Boucher, Mlle Pierrette Champoux, et Mme Yvon Champoux. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Georges) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédé M. Georges Couillard, époux de feu Lucienne Narbonne, autrefois de la rue Orléans; il laisse dans le deuil, ses 3 fils: Marcel, Armand et Paul-Emile, sa fille Mme Maurice Gravel (Yolande), une sœur Antoinette. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Wilfrid) — A Hearst Ontario, le 26 juillet 1973 à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilfrid Gascon, célibataire, fils de feu Edouard Gascon, et de feu Anna Valiquette, demeurant 59-7e avenue, Hearst, Ontario. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils, 1004, chemin d'Oka, Cité des Deux Montagnes, pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h.

REMERCIEMENTS
BEAULNE (Léopold) — Mme Léopold Beaulne, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Beaulne, survenue le 7 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
BEAULNE (Léopold) — Mme Léopold Beaulne, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Beaulne, survenue le 7 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
BEAULNE (Léopold) — Mme Léopold Beaulne, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Beaulne, survenue le 7 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
BEAULNE (Léopold) — Mme Léopold Beaulne, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Beaulne, survenue le 7 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS
BEAULNE (Léopold) — Mme Léopold Beaulne, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Léopold Beaulne, survenue le 7 juillet 1973, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BEAUVAIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Beauvais; elle laisse dans le deuil ses nièces: Mme Emile Boucher, Mlle Pierrette Champoux, et Mme Yvon Champoux. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Georges) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédé M. Georges Couillard, époux de feu Lucienne Narbonne, autrefois de la rue Orléans; il laisse dans le deuil, ses 3 fils: Marcel, Armand et Paul-Emile, sa fille Mme Maurice Gravel (Yolande), une sœur Antoinette. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Lionel) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Lionel Gagné, époux de Jeannette Braut, père de Gisèle, Claire, Roland et Carole. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 3661, rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Laurette) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Charles Lavalée, née Laurette Mathieu. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.C. Roy Inc., 3340, boul. de la Concorde à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETELLIER (Eugène) — A St-Paul-Ermitte, le 24 juillet 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Eugène Letellier, époux de Lucille Bédard, demeurant 55, rue St-Paul. Il laisse dans le deuil 3 fils Claude, Gilles et Yves. Les funérailles ont eu lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre est parti des salons

Alfred Dallaire Inc., 222, rue Notre-Dame-des-Champs, Repentigny à 10 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Paul-Ermitte, où le service a été célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Paul-Ermitte, lieu de la sépulture.

LEVIC (Bérengrère) — A Pi-vière-Beaudette, le 24 juillet 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme H. A. Levac, née Bérengrère Lamarche. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jean Bissonnette, rue Principale, Rivière-Beaudette pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal.

MONAST (Delphis) — A Marieville, le 27 juillet 1973 à l'âge de 79 ans, est décédé Delphis Monast, directeur de funérailles, époux de Corinne Deslandes. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Delphis Monast et Fils, 600, rue St-Charles, Marieville, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Robert) — Accidentellement à Montréal le 25 juillet 1973 à l'âge de 51 ans est décédé M. Robert Paquin, époux de Noëlla Chaumont. Outre son épouse il laisse dans le deuil Jacques, Pierre, Daniel, Christiane et Marielle. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7h. p.m.

BEAUVAIS (Marie-Anne) — A Montréal, le 27 juillet 1973 à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Beauvais; elle laisse dans le deuil ses nièces: Mme Emile Boucher, Mlle Pierrette Champoux, et Mme Yvon Champoux. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau, 96, boul. Perrot, Ville Ile Perrot, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Georges) — A Montréal, le 27 juillet 1973, à l'âge de 80 ans, 7 mois, est décédé M. Georges Couillard, époux de feu Lucienne Narbonne, autrefois de la rue Orléans; il laisse dans le deuil, ses 3 fils: Marcel, Armand et Paul-Emile, sa fille Mme Maurice Gravel (Yolande), une sœur Antoinette. Les funérailles auront lieu lundi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, coin Viau, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.